

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7191 - LUNDI 26 MAI 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Amendes routières via les services de police et de la gendarmerie

Signature d'un accord pour la généralisation du e-paiement

Dessalement de l'eau de mer

L'Algérie première en Afrique



Lire en page 03

La ministre du Tourisme à Oran

14 autorisations exceptionnelles d'exploitation d'hôtels et 550 postes d'emploi créés

Ministre du Tourisme et de l'Artisanat

Faire du tourisme un secteur créateur de richesse

Complexe sidérurgique «Tosyali Algérie»

Vers une augmentation des exportations en 2025



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Assemblées de la BID

L'ITFC signe à Alger plusieurs accords de financement

La Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC), membre de la Banque islamique de développement (BID), a signé à Alger, plusieurs accords de financement avec des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), visant notamment à assurer la stabilité des chaînes d'approvisionnement et développer la finance islamique. Ces accords ont été signés, selon un communiqué de l'ITFC, au deuxième jour des Assemblées annuelles de la BID, qui se tiennent au

Centre international des conférences "Abdellatif Rahal", sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sous le thème "Diversifier l'économie et enrichir la vie". Parmi ces accords figure celui paraphé avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) portant sur un financement "Murabaha" de 300 millions de dollars. L'accord a été signé par le directeur général de l'ITFC, Adeeb Yousuf Al-Aama et le vice-président exécutif d'Afreximbank, Haytham El Maayergi, a précisé le communiqué.

Programme du président de la République

Le RND réaffirme son soutien absolu

Le Rassemblement national démocratique (RND) a réaffirmé, samedi lors de la session extraordinaire de son Conseil national, son soutien absolu au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à asseoir une économie forte tout en maintenant le caractère social de l'Etat. Président l'ouverture de cette session, le Secrétaire général du RND, M. Mustapha Yahi, a salué l'attachement du président de la République à la protection des différentes catégories sociales "mû en cela par sa conviction que l'Algérie est un Etat social et qu'il ne saurait en être autre-

ment". Il a réaffirmé, en outre, son soutien aux efforts du président de la République pour rationaliser les dépenses et mettre fin à la corruption, sous toutes ses formes, saluant sa vision en faveur d'une économie forte garantissant une croissance soutenue. Yahi a, par ailleurs, souligné "l'importance de renforcer la cohésion nationale et de faire bloc autour des institutions de la République pour préserver la sécurité et la stabilité de l'Algérie", se félicitant de la démarche "proactive" entreprise par les pouvoirs publics à travers le projet de loi sur la mobilisation générale soumis au Parlement.

Grande fête du football à Tiaret

La Radieuse honore Chabab Frenda



Dans une ambiance de joie et de liesse, l'association Radieuse a participé à la fête d'accession du club local de football au palier supérieur, avec la jeunesse de la ville. Le club a fait un parcours exemplaire en championnat et a réussi aussi une bonne année dans d'autres disciplines. La fête a vu aussi un bel hommage rendu aux jeunes récitant le Saint Coran. La jeunesse de la ville a répondu présent en animant le centre de la ville, chantant et louant leurs joueurs et leurs dirigeants, en compagnie de noms réputés dans le sport à l'image de Lakhdar Belloumi, Fodil Megharia, Foussi Tayeb ainsi que des anciens sportifs de la ville

de Frenda, des membres du Conseil communal, les représentants de la gendarmerie nationale et de la DGSN. La Radieuse, présidée par Kada Chafi, et la délégation qui l'accompagne, ont rendu hommage aux athlètes qu'ils ont encouragé, dans un climat de joie ponctué par des applaudissements du public de supporters et leur a remis une coupe de reconnaissance et des médailles ainsi que d'autres cadeaux. Les représentants de la gendarmerie et de la police ont aussi reçu un hommage pour leur travail de sensibilisation envers la jeunesse quant au danger de la drogue sous toutes ses formes et l'ensemble des maux sociaux.

Journée mondiale de la liberté de la presse

La Fondation «Sinaat Al-Ghad» honore 40 journalistes



La Fondation algérienne "Sinaat Al-Ghad" a organisé, samedi à Alger, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, une cérémonie de distinction en l'honneur de 40 journalistes algériens. Lors de cette cérémonie organisée sous le patronage du ministre de la Communication, Mohamed Meziane, 40 personnalités médiatiques ont été distinguées "en reconnaissance des efforts déployés par les journalistes pour la promotion du secteur de l'information national et la défense de l'Algérie". Dans une allocution prononcée à l'ouverture de cette cérémonie, qui a vu la présence de représentants de ministères et

organismes officiels, le président de la Fondation algérienne "Sinaat Al-Ghad", M. Bachir Messaitfa, a évoqué l'avenir de la presse nationale à l'ère du numérique, abordant les nouvelles valeurs médiatiques qui pourraient émerger avec l'avènement de l'intelligence artificielle. De leur côté, les enseignants en sciences de l'information et de la communication ont débattu, lors d'une conférence à cette occasion, des divers aspects liés à l'avenir de la presse en Algérie, tels que le cadre juridique et réglementaire et les moyens d'accès à l'information, mettant en avant les défis imposés par les avancées technologiques récentes.

Mouvement de la société pour la paix (MSP)

Nécessité d'unifier les rangs et consolider le front interne

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP), a appelé samedi à Alger, par la voix de son président Abdelaali Hassani Cherif, à l'unification des rangs et à la consolidation du front interne pour faire face aux tentatives visant à porter atteinte à la stabilité et à l'unité de l'Algérie. Le président du MSP a souligné à l'ouverture d'une rencontre intitulée "La femme dirigeante, un partenaire politique, social et économique", la nécessité "d'unifier les rangs et de consolider le front interne en assumant la responsabilité politique en-

vers la patrie pour faire échec à toutes les tentatives visant sa sécurité et sa stabilité". Il a également rappelé les principes du mouvement, "fondés sur la défense des constantes de la nation, notamment face aux complots qui se tramont aujourd'hui contre l'Algérie pour attenter à sa stabilité, sa sécurité et son unité". Sur un autre plan, M. Hassani Cherif a mis l'accent sur l'importance du rôle dévolu à la femme algérienne dans "la formation d'une génération consciente des défis actuels et futurs auxquels l'Algérie est confrontée".

Face aux menaces extérieures

Le PT appelle à renforcer le front interne

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a appelé samedi depuis Tizi-Ouzou, à renforcer le front interne afin de faire face à "ceux qui veulent nuire à l'Algérie". Président une rencontre qui a regroupé les militants de son parti à la maison des jeunes de Maâtkas, Mme Hanoune a souligné dans son allocution que "face à la conjoncture actuelle de crise mondiale menaçant tous les pays, notamment ceux de notre région, il est nécessaire de renforcer le front interne". Hanoune, qui a rap-

pelé que le peuple algérien a déjà prouvé sa capacité de discernement et son sens des responsabilités à différentes étapes importantes traversées par le pays, a appelé au renforcement du dialogue et du débat national. "Pour faire face aux plans criminels qui ciblent notre pays, nous avons besoin de dialoguer et de débattre entre nous Algériens autour de toutes les questions politiques, économiques, sociales et culturelles, afin qu'en ensemble nous y apportions des solutions qui nous conviennent", a-t-elle déclaré.

Dessalement de l'eau de mer

L'Algérie première en Afrique

Par B.Habib

Dessalement, quelles nouvelles perspectives pour l'Algérie? Réputée pour la rareté de ses sources d'eau douce mais aussi de l'aménagement de l'eau des barrages dû en grande partie aux fluctuations en apports pluviométriques notables des suites de la sécheresse, ces dernières années, l'Algérie a décidé de recourir à une solution technologique imparable: le dessalement de l'eau de mer. En un laps de temps, le pays est devenu premier en Afrique à pratiquer le dessalement de l'eau de mer. Pour prouver, il dispose aujourd'hui de 25 stations en service, réparties sur 14 wilayas côtières et compte en construire 11 supplémentaires dont cinq fraîchement entrées en exploitation, pour doubler la part de l'eau dessalée et pour relever la couverture en eau potable nationale de 18 à 42 %. L'Algérie qui ne comptait auparavant que 13 stations de dessalement, a réussi son pari de garantir l'approvisionnement en eau potable pour sa population durant les prochaines années. Le dessalement, une option à moindre coût, retenue par l'Etat, est une solution définitive à la croissance des besoins en eau potable de la population algérienne, sans cesse en expansion depuis ces dernières années. Avec la réception actuelle des cinq nouvelles stations de dessalement de l'eau de

mer, l'Algérie qui est désormais classée premier pays investisseur dans cette technologie au niveau africain, deuxième au niveau arabe et dans le bassin méditerranéen, atteint ainsi une capacité totale de 3,75 millions de mètres cubes/jour d'eau. S'exprimant, ce dimanche, à l'émission du matin de la Radio chaîne 3, L'invité du jour, le Directeur de Développement à l'AEC (Algerian Energy Company /Compagnie Algérienne de l'Energie), a précisé que les cinq stations, de 300.000 mètres cubes/jour chacune, concernent les villes de El Tarf, Béjaïa, Boumerdès, Tipaza et Oran, ce qui donne un total de 1,5 million de mètres cubes supplémentaires qui viennent se greffer à la capacité hydrique nationale déjà installée. Le pays est connu pour son manque criard en sources d'eau douce, ce qui a automatiquement conduit le gouvernement algérien à opter depuis 2003, date de mise en œuvre, du programme pour l'alternative du dessalement. Aussi, avec ces nouvelles quantités, le mix (eau conventionnelle – eau dessalée) passe de 18% à 42%. Cette réception, toujours en cours, entre dans le cadre d'un programme complémentaire qui vient ajouter à ces cinq nouvelles stations au parc déjà existant, pour renforcer les capacités journalières. Toutefois, M. Zamiche précise à juste titre que la réception de ces quantités par les consommateurs finaux

que sont nos concitoyens, se fera de manière progressive et est tributaire de deux facteurs. Certes pour répondre à certaines préoccupations des citoyens, consommateurs de l'eau potable, qui se demandent sur l'entrée en distribution des quantités d'eau dessalée, libérées par les stations. Le responsable en question explique en effet que c'est à la demande de l'ADE que des quantités précises sont libérées. Selon lui, l'opération reste, par la suite, conditionnée par l'état du réseau de distribution de l'eau potable, appelé à supporter les quantités injectées en eau dessalée. Le Président de la République, Abdelmajid Tebboune, avait approuvé un programme ambitieux pour la période 2021-2030, tendant à garantir la sécurité hydrique, en augmentant à hauteur de 60% la capacité du dessalement dans la couverture des besoins en eau potable, à l'orée de 2030, dans le domaine de la couverture de la demande. Il n'est pas inutile de rappeler que le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies Renouvelables, Mohamed Arkab, avait souligné, il y a quelques mois que la stratégie de l'Algérie, dans le domaine du dessalement de l'eau de mer, visait à renforcer sa sécurité hydrique, tout en maîtrisant les technologies et équipements de dessalement, dans une optique d'atteindre une autonomie technologique dans ce secteur. La stratégie vise également à intégrer davantage les énergies renouvelables dans le processus de dessalement, à exploiter la saumure issue du dessalement, pour l'industrie minière comme le lithium, élément essentiel à la production de batteries. Elle comprend aussi l'intégration des technologies avancées telles que la production d'hydrogène vert à partir des stations de dessalement, contribuant ainsi à la transition énergétique du pays, selon le ministre d'Etat. Concrètement, l'AEC prévoit, dans ce cadre, d'intégrer l'énergie solaire dans les opérations de production des stations de dessalement, avec un objectif de 30% d'utilisation, dans l'objectif de réduire les coûts énergétiques et l'empreinte carbone des installations.

Journée de l'Afrique

«L'Afrique se construit lentement mais sûrement»

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a affirmé dans un message à l'occasion de la célébration dimanche de la Journée mondiale de l'Afrique, que le continent "se construit lentement mais sûrement", et continue aujourd'hui à "consentir des sacrifices afin de se libérer des affres des conflits et du sous-développement". La Commémoration de la journée de l'Afrique en ce 25 mai 2025, placée cette année sous le thème: "La justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine à travers des réparations", "est un moment de souvenir et de communion entre tous les Africains".

Certes, des souvenirs et une histoire, souvent douloureuse, ancienne et contemporaine, remontent à la surface", a dit Mahmoud Ali Youssouf dans son message. Cependant, a-t-il poursuivi, "l'Afrique ne se morfond pas dans les blessures et les amerutes du passé. Elle continue à consentir des sacrifices encore et encore, afin de se libérer des affres des conflits et du sous-développement et des guerres". En effet, a-t-il enchaîné, "l'Afrique se construit depuis lors, lentement mais sûrement: « Rome ne s'est pas faite en un jour », disait le célèbre adage". Le président de la Commission de l'Union africaine a tenu aussi à préciser que le continent africain "à travers les aspirations de ses peuples traduites dans la Charte de l'OUA puis dans l'Acte

constitutif de l'Union africaine se positionne avec force et détermination sur la scène internationale". "Avec plus de 2,5 milliards d'habitants en 2050 sur le continent, des millions d'hectare de terres arables, des ressources minières innombrables, des sources d'eau intarissables et un ensoleillement exceptionnel, le continent dispose de tous les atouts pour réaliser le rêve de tous les Africains à savoir l'Afrique que nous voulons intégrer, pacifique et prospère", a-t-il encore dit. Il a dans le même contexte, souligné que "les femmes et la jeunesse africaine prennent leur destin en main, s'organisent, revendiquent et agissent pour améliorer leur quotidien".

Les gouvernements investissent dans les infrastructures, le développement des politiques réalistes et pragmatiques". Et de poursuivre: "Notre continent ne peut plus être ignoré. Son adhésion au G20 est non seulement une participation méritée, mais aussi une reconnaissance mondiale de l'importance de l'Afrique. Il ne fait aucun doute que le potentiel de l'Afrique, ses ressources minérales, ses terres arables et sa capacité industrielle doivent être pris en compte". Dans ce contexte, il a appelé tous les Africains, à "protéger ces ressources, pour le bien des générations présentes et futures", et les pays membres de l'UA à "développer une chaîne de valeur viable sur le continent grâce à un processus de transformation à valeur ajoutée".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Les enfants palestiniens meurent de faim dans l'indifférence

Dans une indifférence totale, les mondes civilisés et non civilisés regardent comme s'il s'agit d'un spectacle et comme si de rien n'était, alors que tout un peuple est en train d'être anéanti... C'est la première fois que l'humanité découvre stupéfaits les grands mensonges de l'après-guerre, véhiculés par les médias occidentaux... Les esprits ont été tellement subjugués par ces canulars que l'on avait fini par croire sincèrement et sans l'ombre d'un doute, aux grandes supercheries du siècle telles que «les Nations unies», le «Conseil de sécurité», le «Droit international», la «Communauté internationale», «l'Humanité», «l'Humanisme», «les Droits de l'Homme et des peuples». Le drame palestinien à Ghaza était tombé à pic, afin de convaincre ces candides croyants constamment et avec une sincérité sans égale, à ces tromperies. Pour être franc et direct, je dois vous dire que la planète terre, avec cette grande masse de huit milliards d'êtres humains, est gérée par les seules compagnies multinationales, propriété des sept Etats composant les pays les plus industrialisés et les plus riches du monde. Donc, il s'était avéré que ce monde est géré par des hommes d'affaires qui sont plus préoccupés par les eaux territoriales de Ghaza, superbement riches en gaz naturel que par la population de Ghaza qui meurt en vrac... L'ONU n'est qu'une salle d'enregistrement, un organisme administratif à la merci des membres permanents. Tandis que l'essentiel de la politique internationale s'élaborer, dans des endroits tenus secrets: loges maçonniques, organisation sioniste, groupe Bidelberg entre autres.... Ces derniers ne sont pas du tout intéressés par la justice et le droit ou l'humanisme... Ils sont plutôt motivés surtout par leurs intérêts. C'est-à-dire, gagner et gagner toujours plus. Par la même occasion, l'on élaborer un discours romancé, plein de sentiments et d'idéaux, exprimant surtout la fraternité humaine, le devoir et la nécessité de s'entraider en tant que frères dans cette humanité. Derrière ce discours encenseur, ils se cachent des loups les plus affamés, de la pire espèce. Quand les intérêts sont menacés, ces loups affamés deviennent plus furieux, dangereusement agressifs au point où ils détruisent tout, sur leur chemin... Le cas de l'Irak en était l'exemple frappant... Il a été réduit en ruines, juste pour avoir osé affronter le système. Ça serait ridicule de croire que ces gens vont avoir pitié pour ce qui se passe en Palestine et à Ghaza... Même, si le génocide mené par le criminel Netanyahu après quoi, il ne resterait pas un seul enfant debout à Ghaza. Ne vous inquiétez pas surtout! Cela ne leur fera ni chaud ni froid...

Accueil des pèlerins algériens sur le Mont d'Arafat et Mina

Les préparatifs ont atteint «un stade très avancé»

Le directeur du bureau des affaires des pèlerins algériens, Tahar Braik, a affirmé lors de sa visite, dimanche aux Lieux Saints à La Mecque, que les préparatifs relatifs à l'accueil des pèlerins algériens sur le Mont d'Arafat et dans les camps de Mina avaient atteint un «stade avancé», ce qui permettra l'accomplissement des rites dans des «conditions adéquates et sereines». M. Braik a expliqué, dans une déclaration à la presse, que cette visite s'inscrivait dans le cadre «d'une série de visites de terrain organisées suite aux réunions de coordination relatives à l'organisation de la saison du Hadj». «S'enquérir des préparatifs à Arafat, l'un des rites majeurs du Hadj, a permis d'évaluer le niveau des prestations fournies aux pèlerins algériens, notamment en termes d'hygiène et d'équipement des camps, outre la disponibilité de la climatisation et des services de sécurité et de surveillance au profit des hadjis à l'effet de leur permettre d'accomplir confortablement leurs rites», a-t-il soutenu. Le même responsable a ajouté que les camps de Mina ont également atteint un niveau avancé de préparation, notamment après l'amélioration de leurs infrastructures, ce qui reflète les efforts consentis pour réunir les meilleures conditions en faveur des pèlerins». En outre, M. Braik a insisté sur l'importance de «se conformer aux directives juridiques émises par les cheikhs accompagnant la délégation, notamment pour les personnes âgées et les malades qui peuvent bénéficier de dispenses religieuses pour leur déplacement à La Mecque après l'accomplissement du rite d'Arafat, à condition de mandater une autre personne pour la lapidation (rajm) à leur place». Il a affirmé que «les divers indicateurs enregistrés lors de cette visite de terrain augmentent d'une saison de Hadj réussie», saluant l'engagement et la coopération des pèlerins ainsi que le rôle du bureau des affaires des pèlerins algériens, dans «la mobilisation de tous les moyens à même de garantir la sécurité et le confort des pèlerins».

Pôle & Mic

Par B.Nadir

**Famine à Gaza,
crime en cours**

Dans les décombres de Gaza, ce ne sont pas seulement les bombes qui tuent, c'est la faim, sourde, lente, méthodique. Depuis des mois, l'armée israélienne encercle, affame, asphyxie une population piégée. L'aide humanitaire, vitale, est réduite à un filet, au bon vouloir d'un pouvoir d'occupation qui, selon l'ONU, transforme la famine en outil militaire. Une centaine de camions d'aide par jour entrent péniblement dans une enclave où il en faudrait au moins 600 pour répondre aux besoins. Résultat: des enfants meurent de malnutrition. Déjà 58 morts. Et ce n'est qu'un début, avertissent les agences onusiennes. Le pape a lancé un appel à la pitié. Le chef de l'OMS, Tedros Ghebreyesus, aussi. Mais leurs mots, aussi justes soient-ils, se perdent dans le vacarme assourdisant du silence occidental. L'Europe proteste à demi-mot, hésite entre condamnations molles et déclarations prudentes. Les États-Unis, fidèles alliés d'Israël, ferment les yeux. Et pendant ce temps, les boulangeries ferment, les hôpitaux manquent de tout, les enfants s'éteignent. «La population manque de tous les besoins de base: nourriture, eau, soins, carburant...», se désole le Dr Mohammed Abu Mughaisib, coordinateur médical adjoint pour les opérations de Médecins sans frontières (MSF) à Gaza. «Elle est dans une situation plus que catastrophique, qui s'est dégradée dramatiquement depuis l'offensive israélienne du 18 mars». Ce jour-là, les bombardements de l'armée ont fait voler en éclats le cessez-le-feu en vigueur depuis le 19 janvier. À l'ombre de ce silence, Israël tente de réorganiser la distribution d'aide en dehors des circuits de l'ONU, sous la surveillance de groupes armés privés, dans une manœuvre dénoncée comme cynique et dangereuse. Une manière de déplacer les populations, en affamant les zones cibles. Le commissaire de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, y voit un objectif militaire camouflé sous un vernis humanitaire. Dominique de Villepin, lui, parle sans détour d'un plan de déportation, d'un nettoyage ethnique. La famine, en droit international, utilisée à dessein, est un crime de guerre. À Gaza, elle est planifiée. Israël ne tue pas seulement avec ses bombes, il tue avec la faim. Et le monde regarde, impuissant ou complice. Il est temps d'appeler les choses par leur nom: une guerre d'extermination est en cours. Et si rien ne change, l'histoire retiendra que nous savions. Et que nous avons laissé faire.

Aïd El-Adha**Derbal préside une réunion consacrée au suivi de la disponibilité de l'eau**

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a présidé, samedi au siège du ministère, une réunion d'évaluation consacrée au suivi des préparatifs de l'Aïd El-Adha, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques supervisées par le ministre, afin d'évaluer le niveau de préparation du secteur sur le plan local, notamment en ce qui concerne la disponibilité des ressources en eau et des équipements nécessaires lors de ces occasions, précise le communiqué. Cette réunion s'est tenue en présence de cadres centraux et des directeurs des établissements relevant du secteur ainsi que des directeurs de l'hydraulique à travers les wilayas par visioconférence. A cette occasion, M. Derbal a insisté sur la "nécessité d'une vigilance accrue et d'une pleine mobilisation à tous les niveaux", appelant à garantir les ressources en eau, et les ressources humaines et matérielles, et à assurer la continuité du service pendant la période de l'Aïd. Il a également appelé à renforcer les canaux de communication avec les citoyens et à adopter des comportements rationnels dans la consommation de l'eau, afin de préserver cette ressource vitale et garantir sa distribution de manière équitable et efficace.

**Amendes routières via les services de police et de la gendarmerie
Signature d'un accord pour la généralisation du e-paiement**

Un accord de coopération a été signé, samedi à Alger, entre le ministère des Finances, le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) et la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), visant à généraliser le e-paiement des amendes forfaitaires liées aux infractions au code de la route, permettant la restitution instantanée des permis de conduire et réduit les délais d'attente. Il contribue également à alléger la charge sur les services administratifs et opérationnels de la police et de la gendarmerie, tout en améliorant la performance des autres services publics concernés. La généralisation de ce service intervient après une phase expérimentale menée dans plusieurs wilayas, qui a été favorablement accueillie par les usagers de la route pour la facilité et la flexibilité dans le paiement des amendes. A cet égard, 2000 TPE ont été distribués dans une première étape aux différents services sécuritaires, en coordination avec le ministère des Finances. Afin de garantir l'efficacité de cette opération, un mécanisme complet de supervision et de suivi a été mis en place, comprenant l'entretien régulier des appareils et la fourniture des consommables nécessaires à la continuité du service. Dans le même sillage, des campagnes médiatiques de sensibilisation ont été également lancées, en

collaboration avec divers médias, en vue d'informer les citoyens des avantages du système et de son mode d'utilisation. Dans une allocution à cette occasion, le ministre des Finances a affirmé que ce projet s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à généraliser les solutions numériques et à moderniser les modes de gestion publique, afin d'assurer un service de qualité au citoyen et d'améliorer la performance des établissements publics. Le ministre a indiqué que ce projet stratégique a pour objectif de "numériser l'administration publique, renforcer la coopération institutionnelle et promouvoir la culture du e-paiement dans un cadre légal organisé et transparent afin d'améliorer la relation entre citoyen et administration". De son côté, le directeur général du Trésor et de la comptabilité a déclaré que cet accord représente "une réalisation technique et administrative importante", et est le "fruit d'une étroite collaboration institutionnelle entre les parties concernées, visant à moderniser et numériser le service public et à réduire les transactions en espèces, ce qui favorise la transparence et améliore la maîtrise des opérations techniques y afférentes".

CNAM**Plus de 460.000 artisans enregistrés au niveau national**

Le nombre d'artisans enregistrés à l'échelle nationale a dépassé les 460.000 jusqu'à mai courant, a affirmé samedi, le directeur général de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM), Abdelkrim Berki qui a souligné la nécessité de continuer à améliorer le climat de l'activité de cette catégorie d'entrepreneurs afin de porter leur nombre à 700.000 artisans dans les prochaines années. Lors d'une conférence organisée à Alger, par l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), sur le rôle des jeunes dans la création d'entreprises, M. Berki a affirmé que "plus de 460.000 artisans ont été enregistrés à l'échelle nationale jusqu'à mai courant, ce qui a permis la création de plus de 1.347.000 emplois dans ce secteur, qui a contribué avec

plus de 400 milliards de DA au produit intérieur brut (PIB) du pays en 2024". Il a ajouté que le secteur tend à atteindre 700 000 artisans dans les années à venir, ce qui permettra la création de plus de deux (2) millions d'emplois, selon le responsable, qui a souligné que "le rôle de l'artisan ne se limite pas à la préservation du patrimoine culturel national, mais constitue un élément important qui contribue efficacement à l'économie nationale".

Pour réaliser les objectifs fixés, M. Berki a souligné l'importance de continuer à accompagner les artisans, notamment en leur facilitant l'accès aux matières premières utilisées dans l'artisanat, en organisant des cycles de formation et des expositions pour promouvoir leurs produits, outre l'introduction de nouvelles inci-

tations fiscales. De son côté, le président de l'ANCA, El Hadj Taher Boulenouar, a appelé les jeunes à profiter des avantages que l'Etat leur offre afin de créer des entreprises productives, soulignant la nécessité de conjuguer les efforts pour soutenir ces facilités décidées par l'Etat avec un accompagnement efficace qui permet l'orientation et l'encadrement des jeunes sur le terrain. Dans le même contexte, le président de la Fondation algérienne "Sinaat Al-Ghad" et ancien ministre, M. Bachir Messaitfa, a insisté sur l'importance de privilier les secteurs pionniers à valeur ajoutée pour l'économie nationale, appelant les entrepreneurs à s'organiser en groupements qui permettront de renforcer la compétitivité tout en maîtrisant mieux les coûts de production.

Douanes algériennes**Plus de 23 000 opérateurs économiques inscrits sur le système d'information**

Plus de 23 000 opérateurs économiques sont inscrits sur le système d'information des Douanes, a affirmé le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, soulignant que ce bilan dénote le succès du processus de numérisation au niveau des services des Douanes. Dans une interview publiée sur le dernier numéro de la Revue Douanes, M. Bouzred a souligné que le système d'information lancé début novembre 2023 dans le but de simplifier et de faciliter les mesures douanières et de conférer davantage de transparence au commerce extérieur a permis d'inscrire 23 402

opérateurs économiques au total jusqu'à fin mars 2025. Après le lancement de ce nouveau système et sa généralisation à tous les bureaux douaniers, l'on procède actuellement au traitement électronique des dossiers douaniers au niveau de tous les centres terrestres, maritimes et aériens répartis à travers l'ensemble du territoire national, a affirmé le ministre, notant que parallèlement au développement de son système d'information, les Douanes algériennes ont aménagé une infrastructure "développée" avec l'acquisition d'un Data Center, le parachèvement de la modernisation du

réseau de télécommunications en fibre optique et la mise en service de stations fixes et mobiles fonctionnant via le satellite "Alcomsat-1." Les mêmes services ont également lancé, début novembre dernier, de nouvelles unités du système d'information au profit des voyageurs, liés à la délivrance de titres de passage pour les véhicules et de déclaration électronique de la monnaie en devise et des objets de valeur, avec la mise à l'essai d'autres unités de règlement des litiges, de surveillance douanière, d'enquêtes douanières et de gestion des ressources humaines, ajoute le ministre.

Concours sur la cybersécurité

Distinction des trois équipes lauréates

Les trois équipes lauréates du Concours sur la cybersécurité CTF El-Djazair, organisé par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), ont été distinguées samedi à Alger. Au terme de ce concours s'inscrivant dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'étudiant, une séance de dialogue sur la souveraineté numérique a été organisée avec des jeunes, et ce, avec la participation du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, et de la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud. Dans son intervention à cette occasion, M. Hidaoui a affirmé l'attachement du CSJ à investir dans le potentiel des jeunes au titre d'une approche participative de nature à encourager leur participation dans tous les domaines d'in-

térêt général, y compris la cybersécurité et la souveraineté numérique. Il a salué, dans ce sens, l'initiative visant à "assurer une mobilisation qualitative des jeunes pour relever les défis, dont celui de la lutte contre la cybercriminalité". Plus de 1.400 jeunes ont souhaité participer à ce concours, preuve s'il en est du "grand intérêt" porté par cette catégorie au domaine technologique et aux avancées numériques, a-t-il soutenu, précisant que 300 jeunes avaient été retenus. De son côté, M. Zerrouki a annoncé "l'intégration de 30 jeunes parmi les participants dans des établissements relevant de son secteur afin de les encourager et de leur offrir l'opportunité de démontrer leurs compétences dans ce domaine". Soulignant l'importance de la formation dans la cybersécurité, il a évoqué les centres de développement des compétences créées par le ministère dans le cadre de son programme de soutien à la jeunesse, afin d'offrir "une formation de qualité dans divers domaines, dont la cyber-

sécurité, le cloud computing et la programmation". Pour sa part, M. Ouadah a salué ce type d'événements scientifiques, insistant sur la nécessité de tirer parti de ces jeunes talents maîtrisant les technologies. Il a réaffirmé, à cet égard, l'engagement de son secteur à "accompagner les start-up actives dans ce domaine" et à "promouvoir leurs initiatives". De son côté, Mme Benmouloud a évoqué la Stratégie nationale de transformation numérique, élaborée selon une approche participative impliquant tous les secteurs et acteurs concernés. A cette occasion, un accord-cadre a été signé entre le CSJ et le ministère de la Poste et des Télécommunications, définissant les domaines de coopération entre les deux parties et les différents programmes de formation, notamment dans les domaines de la numérisation et de la cybersécurité, en mettant à contribution les centres de développement des compétences récemment mis en place par le ministère.

Lutte contre la contrebande et le commerce transfrontalier illicite

206 affaires enregistrées au premier trimestre 2025

Les services des douanes ont enregistré, durant le premier trimestre 2025, un total de 206 affaires liées à la lutte contre la contrebande et le commerce transfrontalier illicite, au cours desquelles 313 contrevenants ont été interpellés, a indiqué un bilan de la Direction générale des douanes (DGD). "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le commerce transfrontalier illicite, les brigades opérationnelles des douanes ont enregistré un nombre important de saisies au cours du premier trimestre 2025, dans le cadre de l'exercice des fonctions de protection assignées aux douanes sur l'ensemble du territoire de leur compétence, y compris les

postes frontaliers terrestres, maritimes et aériens, en étroite coordination avec les différents corps de sécurité", explique la DGD, dans le dernier numéro de "La revue des Douanes". Le bilan fait état de la saisie de 2 208,129 kg de cannabis traité, 329,188 kg de cocaïne et 3 962 165 unités de pilules psychotropes. Les mêmes services ont également saisi 161 556 paquets de tabac et 1 764 litres de boissons alcoolisées au cours de la même période. Concernant la lutte contre la spéculation et la contrebande de marchandises subventionnées, les services des douanes ont saisi 85 320 kg de marchandises subventionnées telles que le sucre et la semoule, et 84 159

litres d'huile. Plus de 142 220 litres de carburant ont été saisis, outre la mise en échec de nombreuses tentatives illégales de contrebande de moteurs de voitures, et la confiscation de neuf armes. L'activité sur le terrain des services et équipes douaniers opérationnels a également permis la saisie de 367 595 unités de pétards et feux d'artifice, considérés comme des produits prohibés menaçant la sécurité des citoyens. De surcroît, des tentatives de contrebande de marchandises à caractère commercial, telles que des produits cosmétiques, des téléphones portables et des ordinateurs portables, ont été mises en échec, selon la même source.

Sensibilisation des pèlerines aux rites du hadj

Le rôle important des guides religieuses

L'orientation religieuse féminine connaît une présence croissante pendant la saison du hadj, témoignant de l'intérêt que les pouvoirs publics portent à l'orientation et à l'accompagnement spirituel des pèlerines pour accomplir ce pilier de l'Islam dans de bonnes conditions. Dans ce contexte, la guide religieuse principale de la Mission algérienne, Mme Leila Hacini a affirmé, lors de cours dispensés aux femmes dans l'un des hôtels, la grande importance du rôle des guides religieuses dans la Mission du hadj, soulignant que la présence féminine dans ce domaine revêt non seulement une dimension organisationnelle, mais reflète également une réponse concrète aux besoins des pèlerines, qui trouvent en ces guides religieuses un cadre rassurant et confiant pour exprimer leurs préoccupations religieuses et sociales. Dans une déclaration à l'APS, la guide religieuse Fatima Katrane a précisé que "la présence de la femme guide dans la Mission a permis à plusieurs pèlerines d'accomplir leurs ri-

tes avec une plus grande sérénité", soulignant que "les questions posées concernent généralement les règles de la purification, la tenue du ihram, et la conduite à adopter en cas de maladie ou d'empêchement légal, des sujets que les femmes préfèrent aborder dans un cadre exclusivement féminin garantissant intimité et quiétude". Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs veille, selon des responsables du secteur, à sélectionner des guides religieuses disposant de compétences scientifiques, d'une expertise en jurisprudence religieuse (Fiqh), et d'une capacité de communication efficace, ce qui se traduit par des sessions de formation qui leur sont spécialement dédiées avant le début de la saison du Hadj. Ces formations comprennent l'explication de rites du Hadj et de la Omra, les moyens de faire face aux situations d'urgence ainsi qu'une formation spéciale sur l'orientation psychologique et sociale. Pour sa part, la pèlerine Mbrouka, âgée de 66 ans, a exprimé sa grande satisfaction quant à la présen-

ce de guides religieuses au sein de leur résidence à La Mecque. "Les guides religieuses nous ont aidées à comprendre les étapes de chaque rituel religieux et nous ont prodigué de précieux conseils sur le comportement à adopter à la Mecque et lors les déplacements entre les lieux saints", a-t-elle dit. Le rôle des femmes dans l'accompagnement des pèlerines reflète la profondeur des transformations que connaît la Mission algérienne du Hadj, qui s'emploie à consolider une approche globale et à assurer l'accomplissement des rites du Hadj dans un cadre qui respecte les traditions religieuses et répond aux exigences contemporaines. Selon les spécialistes, l'expérience de l'orientation religieuse féminine, reste un modèle à renforcer par l'élargissement du nombre des guides religieuses et par la mise à leur disposition de moyens leur permettant de mieux encadrer les pèlerines, notamment à la lumière de l'augmentation continu du nombre des femmes participant au hadj d'année en année.

78ème Assemblée mondiale de la santé L'Algérie réaffirme son attachement à la solidarité internationale

L'Algérie a réaffirmé son attachement au principe de solidarité internationale en matière de santé et sa volonté de contribuer à l'édification d'un système de santé mondial plus juste, plus efficace et plus durable, et ce, lors de sa participation à la 78e Assemblée mondiale de la santé qui se tient au siège de l'Organisation mondiale de la santé à Genève (Suisse), indique samedi un communiqué de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS). L'Algérie est représentée à ces travaux par une délégation de haut niveau comprenant des membres de la Mission permanente de l'Algérie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des représentants du ministère de la Santé et de l'ANSS. Dans ce cadre, la délégation algérienne a "participé activement aux débats concernant nombre de questions sanitaires stratégiques, dont le projet d'accord mondial sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies et les politiques multilatérales de lutte contre les maladies non transmissibles". A ce titre, "l'Algérie a joué un rôle central dans la défense du droit du peuple palestinien à la santé, notamment à travers les efforts soutenus de sa Mission permanente auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, qui a contribué activement à l'adoption d'une résolution visant à inclure l'Etat de Palestine dans le Règlement sanitaire international (2005), en dépit de tentatives d'obstruction et d'entraves, réaffirmant ainsi la position algérienne constante en faveur des causes justes dans les forums internationaux", selon l'ANSS. Les participants aux travaux de l'Assemblée mondiale de la santé, qui se poursuivront jusqu'au 27 mai, débattront également de questions telles que "l'éradication de la poliomyélite et du paludisme, la promotion de la santé mentale, la lutte contre le diabète et le cancer du col de l'utérus, le développement de la santé numérique, la couverture sanitaire universelle (CSU) et l'impact du changement climatique, de la pollution et des déchets sur la santé publique", conclut le communiqué.

Accidents de la route 07 morts et 203 blessés en 24 heures

Sept personnes sont décédées et 203 autres ont été blessées dans des accidents de la route, surveillés ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué dimanche un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Aïn Defla avec deux morts, suite à une collision entre un camion semi-remorque et une motocyclette, sur la route nationale (RN) 4, dans la commune de Khemis Meliana, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de trois incendies urbains et divers au niveau des wilayas de Ghardaïa, Annaba et Bouira, ajoute le communiqué.

Sidi Khattab (Relizane)

Un mort et six blessés dans un accident de la route

Suite à un appel, les éléments de l'Unité secondaire de la Protection civile de Hmouda, soutenus par les éléments de l'Unité principale de la Protection civile de la wilaya de Relizane, sont intervenus à 1h00 du matin, dans la nuit de samedi à dimanche, suite à une collision entre deux voitures touristiques, survenue sur l'autoroute, près de Sidi Khattab. L'accident a causé la mort d'une personne sur place (30 ans) et des blessures à 06 autres, âgées entre 25 à 35 ans qui ont été prises en charge sur le champ, avant d'être évacuées vers l'hôpital de Relizane et la clinique de Hmouda.

N. Aymen

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS WILAYA DE BENI ABBES
IDENTIFICATION FISCALE N° : 418029000008385

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...../DJS/2024**

Monsieur Le Ministre De La Jeunesse Et Des Sportsreprésenté par la direction Des Jeunesse Et Des Sports lance un avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°...../djs/2024 , ayant pour objet "TRAVAUX DE REHABILITATION ET EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE JEUNES A TRAVERS LA WILAYA DE BENIABBES

En Lots séparés:

- LOT 01:** TRAVAUX DE REHABILITATION DE CSP ET MAISON JEUNES ELOUATA ET SALLE POLYVALENTE A TAMERT
- LOT 02 :** TRAVAUX DE REHABILITATION DE CSP ET MAISON JEUNES ET AUBERGE A IGLI
- LOT 03:** TRAVAUX DE REHABILITATION DE MAISON DE JEUNES TIMOUDI ET MAISON DE JEUNES DE BENIKHLEF ,AUBERGE ET CSP KERZAZ
- LOT 04:** TRAVAUX DE REHABILITATION DE SALLE POLYVALENTE ZEGHAMRA ET AUBERGE A BENIABBES ET MAISON DE JEUNES A TABELBALA
- LOT 05:** EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE JEUNES A TRAVERS LA WILAYA DE BENIABBES

Les soumissionnaires intéressées et possèdent les conditions suivantes :

Pour que leur offre soit recevable, les soumissionnaires ou candidat, seul ou en groupement doivent apporter la preuve qu'ils disposent des capacités techniques, financières et professionnelles indispensable etdevront être accompagnées des renseignements suivants:

A- CAS DE SOUMISSION SEULE :

POUR LOT 01-02-03-04

Pour que leur offre soit recevable, les soumissionnaires ou candidat, seul ou en groupement doivent apporter la preuve qu'ils disposent des capacités techniques, financières et professionnelles indispensable etdevront être accompagnées des renseignements suivants:

- copie du certificat de qualification et classification professionnelles activité bâtiment (principale ou secondaire) TROIS (III) et plus en cours de validité jusqu'à date d'ouverture des offres .
- Les projets réalisés sont accompagnés de justificatifs : des attestation de bonne exécution dans les travaux de viabilisation et de réhabilitation (assainissement , réseau AEP ,aménagementetc) (au moins 03 projets ou plus).
- Une capacité financière intéressante avec les justificatifs par des Bilans financier avec accusé de réception des impôts accusé par les services des impôts des années années2020 ,2021 ,2022 et 2023 ou bien copie de certificat n° C20 des chiffres d'affaire 2020 ,2021,2022 et 2023 par total de chiffre d'affaire des quatre années égale ou supérieur de 30.000.000 ,00 DA
- **B-CAS DE GROUPEMENT D'ENTREPRISE**

- conformément àarticles55de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 81 du Décret Présidentiel n° 15-247 la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et délégations de service public. Les soumissionnaires, dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises doivent s'engages sous la forme de groupement momentané solidaire. et le chef de fil doit satisfaire des critères d'éligibilité détermines dans l'article 04 ci-dessus.

- Le candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots."

POUR LOT 05 :

A- CAS DE SOUMISSION SEULE :

Pour que leur offre soit recevable, les soumissionnaires ou candidat, seul doivent apporter la preuve qu'ils disposent des capacités techniques, financières et professionnelles indispensable pour mener à bien l'exécution du marché. A cet Effet toutes les offres présentées devront être accompagnées des renseignements suivants :

- copie de registre commerce électronique porte un des codes : 307101 .305001 .305004 .307103 en cours de validité jusqu'à date d'ouverture des offres .
- Seulement les registres de commerce en gros

Aucun groupement accepté pour le LOT 05

Peuvent se présenter àlaDIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTSWILAYA DE BENI ABBESpour retirer le cahier des charges, à l'adresse suivante :Rue AL MOUSTAKBLE- Beni Abbes.

Les offres doivent parvenir à Monsieur le Directeur Des Jeunesse Et Des Sports de la Wilaya de Béni Abbes, Accompagnées obligatoirement des pièces en cours de validité énumérées dans l'article 10 au cahier des charges.

Les offres déposées au niveau deDIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTSWILAYA DE BENI ABBES.

-L'enveloppe extérieure anonyme et ne portant que la mention suivante » :

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

- Le pli anonyme contiendra TROIS (03)enveloppesparées, la premier portant la mention « Le dossier de candidature»,la deuxième « offre technique » et la troisième « offre Financière » paraphé par le soumissionnaire.

NB :

- Les soumissionnaires doivent parapher et porter le cachet de leurs entreprises sur tous les documents remis dans leurs offres.

- les offres qui ne contient pas les condition d'éligibilité sera éliminé.

Un délai de Dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires pour la préparation de leurs offres, à compter à la première parution dans le BOMOP ou la presse national, Les offres être déposées au niveau de la direction Des Jeunesse Et Des Sports, dépôt des offres est fixée de08.00 heures à 11.00 heures

Cette date est reportée au premier jour ouvrable suivant si elle coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offres pendant une période de (03) trois mois plus la durée de préparation des offres.

L'ouverture des plis, se fera aux mêmes jours de dépôt des offres à 11 :15Hau siège de la Des Jeunesse Et Des Sports, cet avis tient lieu d'invitation.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531008143 26.05.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA

DAIRA DE SFISSIFA

COMMUNE DE SFISSIFA

NIF N°: 4160020000451801004

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux disposition de l'articles 65 et 82 alinéa du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, et disposition de l'articles 46 du la loi n° 12-23 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marché publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participes à la l'avis d'appel d'offres national ouvert N : 03/2025 lancée et affichée en date du : 30/03/2025, Il a été attribué provisoirement relatif a l'operation :

Aménagement urbain (Lot trottoirs) des cités 80+62+54+100+34 à Sfissifa divise en quatre (04) lot.

- LOT N° 01 : Cité 80 logements.
- LOT N° 02 : Cité 62 logements.
- LOT N° 03 : Cité 34 + 54 logements
- LOT N° 04 : Cité 100 logements.

Intitulé et numéro de LOT	Entreprise retenue et N identification fiscale	Moutant de l'offre en TTC	Début De réalisation	Note offre technique	OBS
LOT N° 01 : Cité 80 logements.	Infructueuse (aucune offre ne conforme pas au contenu du cahier des charges).				
LOT N° 02 : Cité 62 logements.	GHEFFARI TAWFIQ N.I.F : 186450200930139	6.871.360.00 DA	(80) QUATRE - VINGT JOURS	30.00	l'offre Economiquement la plus avantageuse (Moins disant
LOT N° 03 : Cité 34 + 54 logements	Infructueuse (aucune offre ne conforme pas au contenu du cahier des charges).				
LOT N° 04 : Cité 100 logements.	Infructueuse (aucune offre ne conforme pas au contenu du cahier des charges).				

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de sfissifa dans délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMP) ou la presse et cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

Si la dernier jours coincide avec un jours férié ou un jours repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable Suivant

Les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapproches de la commune de sfissifa, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jours de la publication de l'attribution provisoire du convention à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières .

Le Président d'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531008120 26.05.2025

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya De Mascara

Direction de l'Hydraulique

Avis d'attribution Provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 1 du décret présidentiel 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publiques et des délégations du service public : la Direction de l'hydraulique de la Wilaya de Mascara NIF 099029015051429 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis D'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales N° 13/2025 du 06/05/2025 Paru aux quotidiens nationaux 2025 /05/06 : المعايدة بروم : ET Carrefour d'Algérie LE 06/05/2025 dans le cadre de l'opération : « Etude pour la réhabilitation et extension de la station de traitement Fergoug y compris la conduite d'aménée à partir du barrage Fergoug. Qu'à l'issue de l'analyse des offres est attribué provisoirement le projet relatif à :

Objet du lot	Entreprise	Montant	Délais	Note technique	Obs
Etude pour la réhabilitation et extension de la station de traitement Fergoug y compris la conduite d'aménée à partir du barrage Fergoug	BEATEX BOURCHAK BRAHIM- MASCARA. NIF : 197429010184819	DA 11.786.950.00	06 MOIS	53.16	MOINS DISANT

Conformément a l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, le soumissionnaire qui conteste le choix opère par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 dix jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire aux quotidiens Nationaux.

Les autres soumissionnaires sont invités pour ceux qui le souhaite à se rapprocher des services de la direction de l'hydraulique de la wilaya de mascara, au plus tard 03 jours à compter du 1er jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché aux quotidiens Nationaux , à prendre connaissances des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531008129 26.05.2025

La ministre du Tourisme à Oran

14 autorisations d'exploitation d'hôtels et 550 postes d'emploi créés

Par B. Habib

A partir du premier Complexe touristique de l'ouest «Les Andalouses» parmi les plus beaux d'Algérie, sis à El Ancor, à 25 km du chef-lieu de wilaya d'Oran, la ministre de Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a réaffirmé à l'issue de sa visite de travail dans pas moins de cinq nouvelles infrastructures hôtelières de haut standing dont le « Grand Hôtel » d'Oran que «14 autorisations exceptionnelles d'exploitation ont été remises à des opérateurs spécialisés dans l'hôtellerie d'une capacité d'accueil totale de 1.100 lits et qui vont permettre la création de 550 postes d'emploi, ce qui fait augmenter la capacité d'accueil totale de la wilaya d'Oran de 22.000 à plus de 23.000 lits».

Avec un tel nombre aussi important d'établissements touristiques inaugurés et mis en service, cela va engendrer une concurrence entre les opérateurs du secteur du tourisme et par la même occasion, faire baisser les coûts des prestations et de location, a-t-elle précisé, rappelant, à cet effet, la «Stratégie» de son Département visant la promotion du tourisme à travers l'Algérie, par l'intensification des recrutements de la main d'œuvre, issue des différents centres et instituts de formation en hôtellerie, la numérisation des services dans les hôtels et la baisse des tarifs de location qui sont trois parmi les axes essentiels de la nouvelle stratégie du secteur dans le pays. La ministre, accompagnée du wali d'Oran, du P/APW ainsi que les membres locaux du Parlement, du médiateur de la République de l'Ouest, des cadres locaux et des représentants des services de sécurité, effectuait une visite d'inspection au niveau des bungalows et des appartements du complexe «Les Andalouses» et n'a pas manqué, à ce titre, de s'enquérir de visu sur l'état des sanitaires et des chambres notamment en ne ménageant pas ses consignes concernant l'interdiction d'occupation de cette belle plage du Complexe par les concessionnaires sauf aux familles locataires. Le wali d'Oran a, pour sa part, mis en garde contre les jets ski au



niveau de cette plage et a rappelé que ce dossier figure d'ores et déjà au programme de la Commission de sécurité. Auparavant, la ministre s'est rendue dans plusieurs nouveaux établissements touristiques dont l'hôtel «2H» d'Oran, de 05 étoiles, doté de 158 chambres, l'hôtel «Miramar» de 04 étoiles de 80 chambres en construction, le «Grand Hôtel» d'Oran de 05 étoiles du groupe HTT, complètement réhabilité et le complexe touristique «Belvédère Hills» de Cap blanc de 132 chambres et suites. Au «Grand Hôtel», la ministre a souligné que la réception de ces hôtels s'inscrit dans le programme de

son Département concernant 65 établissements touristiques financés sur budget de l'Etat. Et d'insister que les établissements qui ont eu leur autorisation d'exploitation devront entrer en service, avant la saison estivale 2025.

La délégation ministérielle s'est dirigée par la suite à Ain Franin, pour inspecter les travaux en cours concernant la protection des falaises d'un montant de 100 millions de dinars auxquels devra s'ajouter une deuxième tranche, pour atteindre un total de 320 millions de DA. Notons que la réception de ce projet est fixée pour le 10 juin prochain.

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat à Oran

Faire du tourisme un secteur dynamique et créateur de richesse

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a souligné, samedi à Oran, que l'Etat œuvre à concrétiser le principe de faire du tourisme un secteur alternatif, dynamique, créateur de richesse et d'emplois. La ministre a indiqué à la presse, à l'issue de sa visite dans la wilaya, que l'Etat, à travers son département ministériel, "travaille à faire du tourisme un levier essentiel pour la création de richesse et d'opportunités d'emploi", soulignant que "par la création de postes de travail, le soutien à l'économie nationale et la génération de rentrées en devises, le secteur touristique peut devenir un moteur clé du développement économique en Algérie, notamment grâce à la diversité de ses ressources naturelles et culturelles". Elle a ajouté que les établissements hôteliers visités à Oran sont "un exemple de cette démarche", précisant que l'Etat mise sur le renforcement de l'investissement touristique pour accroître la capacité d'accueil, améliorer la qualité des services et créer de nouveaux emplois. Mme Meddahi a également souligné qu'Oran représente un exemple dans le développement du tourisme d'affaires, étant un pôle touristique et économique de premier plan, ce qui en fait une destination privilégiée pour les hommes d'affaires et les investisseurs

Ecole supérieure de l'administration militaire

Visite guidée des médias pour découvrir les missions pédagogiques

Une visite guidée a été organisée, jeudi, au profit des médias nationaux à l'Ecole Supérieure de l'administration Militaire (ESAM) "Moudjahid défunt Akhamokh El-Hadj Moussa", à Oran, relevant de la 2e Région militaire, afin de leur faire découvrir les missions confiées à cet établissement de formation militaire relevant de l'arme de l'intendance. Le Commandant de l'Ecole, le général Kouza Karim, a affirmé à cette occasion que cette manifestation médiatique "s'inscrit dans le cadre du renforcement du travail de proximité de cet établissement militaire de formation et de la politique d'ouverture et de communication fructueuse pronée par l'institution militaire avec les médias et l'ensemble des composantes de la société civile". Il a ajouté que "cette visite vise à faire connaître aux représentants des médias nationaux les missions pédagogiques de l'Ecole Supérieure d'Administration Militaire d'Oran, à leur permettre de découvrir ses infrastructures et les spécialités qu'elle propose aux étudiants, ainsi que les conditions d'accès". Le même responsable a souligné que "l'Ecole, en tant qu'institution de formation, accorde une grande importance à la communication avec les citoyens, à travers les médias qui jouent un rôle essentiel dans la transmission d'une image objective de l'institution militaire, conformément aux orientations du Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) et à sa conviction de renforcer le lien Armée-Nation". Les explications fournies par les cadres de l'Ecole aux journalistes ont mis en lumière que cette institution de formation militaire, placée sous la double tutelle pédagogique du ministère de la Défense nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, depuis l'adoption du système LMD (Licence-Master-Doctorat), collabore dans le domaine de l'encadrement pédagogique et scientifique, avec 13 établissements d'enseignement supérieur des wilayas de l'Ouest du pays. Elle utilise également les systèmes et moyens techniques les plus modernes en matière de formation, y compris l'enseignement à distance et via des plateformes numériques, dont la plupart ont été développées en interne au niveau du service informatique de l'Ecole, a-t-on précisé. Les journalistes ont pu, lors de cette visite guidée, découvrir les différentes infrastructures pédagogiques de l'Ecole, et constater les conditions de formation militaire et académique des étudiants selon les normes et techniques pédagogiques les plus récentes, incluant des stages bloqués et pratiques au sein des grandes unités de combat et d'appui, ainsi que des visites d'études et d'information dans des institutions publiques. Un film vidéo de présentation des missions de l'Ecole Supérieure de l'administration militaire "Moudjahid défunt Akhamokh El-Hadj Moussa" a été projeté à cette occasion, accompagné d'une visite des salles de cours, bureaux Internet et informatique, de la bibliothèque, ainsi que des démonstrations d'arts martiaux (Kuk Sool).

Complexe sidérurgique «Tosyali Algérie»

Vers une augmentation des exportations en 2025

Le complexe sidérurgique «Tosyali Algérie», sis à Bethioua (Oran) envisage de renforcer et d'augmenter ses exportations en 2025 à 1 milliard USD, notamment vers les pays de l'Union européenne (UE), a indiqué, mercredi à Alger, le membre exécutif du Conseil d'administration du complexe, Alp Topcuoglu. Ces propos ont été tenus lors d'une séance intitulée «Facilitation du commerce et intégration régionale» organisée dans le cadre du Forum du secteur privé 2025, à l'occasion de la tenue des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque islamique de développement

(BID) qui se tiennent du 19 au 22 mai à Alger, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. A cet effet, M. Topcuoglu a affirmé qu'après la mise en service de la nouvelle usine de production d'acier plat, relevant du complexe et qui connaît un très bon rythme de production, «les exportations devraient atteindre une valeur de 1 milliard USD», prévoyant «une hausse plus conséquente de ces recettes en 2026». Il est attendu des pays de l'UE de consacrer des parts à l'Algérie dans ce secteur, au regard des «avantages importants» offerts par le marché algérien en termes d'exonérations fiscales profi-

tant aux entreprises européennes exportatrices, alors que les produits algériens destinés à l'Europe «se heurtent toujours à des barrières douanières et réglementaires».

A cette occasion, le responsable s'est félicité de la «grande dynamique» marquant les exportations de l'Algérie, qui «exporte désormais un acier de haute qualité, destiné à la fabrication des voitures européennes», ce qui lui permet de devenir «un acteur stratégique dans le secteur sidérurgique mondial». Il a, par là même, fait état «de négociations avancées avec des constructeurs de voitures de renommée», soulignant que «des

partenariats stratégiques dans ce domaine seront annoncés prochainement». Il a, dans ce sens, émis le vœux de «lancer l'approvisionnement de grandes marques de voitures en acier produit en Algérie dès 2026». Un nouveau projet d'investissement pour la production de l'acier galvanisé de haute qualité est également prévu, un projet destiné à de nombreux secteurs, tels que l'industrie automobile, l'électroménager et le froid et qui est en cours de réalisation, ajoute le membre exécutif du Conseil d'administration du complexe, faisant savoir que ce projet «entrera en service à partir du juillet 2026».

Relizane

Arrestation d'une personne pratiquant des rituels de magie et de sorcellerie



Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité organisée sur l'ensemble du territoire du Groupement régional de la gendarmerie nationale de Relizane, les éléments de la Brigade de gendarmerie nationale de Belhacel ont interpellé un septuagénaire, accusé de pratiquer des rituels de sorcellerie et de magie noire dans son domicile familial à des fins et des avantages matériels ou moraux. L'opération a été réalisée suite à des informations reçues par les éléments de la Brigade selon lesquelles une personne de la ville pratiquait ces rituels dans sa maison familiale. Profitant de ces informations, l'élément de renseignement a été activé et l'identité du suspect ainsi que l'adresse du domicile ont été déterminées. Après avoir finalisé les procédures légales et en coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Relizane, un plan bien pensé a été mis en place pour arrêter le suspect, qui consistait à perquisitionner et fouiller son domicile où des objets utilisés à cette fin ont été trouvés notamment des manuscrits et des cahiers contenant des talismans, un mélange noir, des pierres de dominos, une boîte de clous, 03 téléphones portables, des enveloppes postales vides, des ciseaux, des bougies, des plumes de roseau pour écrire, un morceau de fer enveloppé dans un sac en plastique, une petite bouteille contenant une substance noire et une petite bouteille en plastique contenant des graines. Le suspect a été arrêté et conduit au siège de la brigade, dans le cadre de la poursuite de l'enquête. Après avoir terminé toutes les procédures légales, le détenu et les objets saisis seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane.

N. Aymen

Bechar

Lancement d'une campagne de dépistage précoce du cancer du col de l'utérus

Une campagne de dépistage précoce du cancer du col de l'utérus a été lancée par le Centre régional de lutte anti-cancer de Bechar, a-t-on appris jeudi après la direction de cet établissement hospitalier spécialisé. Supervisée par Pr Nasr Eddine Bougrine, la campagne vise à détecter ce type de cancer à un stade précoce, afin d'augmenter les chances de guérison des cas atteints de cette pathologie, à savoir les femmes âgées entre 25 et 65 ans, a-t-on indiqué. L'opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme national de dépistage précoce de ce type de cancer, est confortée par l'ouverture récemment au niveau de la structure hospitalière précitée d'une unité ultramoderne spécialisée dans les analyses de l'infection génitale par un papillomavirus humain (HPV), a-t-on expliqué. La mise en place de cette unité d'analyse du HPV a permis de mettre un terme aux contraintes des déplacements des citoyens vers d'autres régions du pays pour effectuer l'analyse en question, a ajouté la même source. Ces analyses, qui seront effectuées gracieusement, seront réalisées sur présentation d'une ordonnance ou d'une recommandation d'un gynécologue-obstétricien et ce, suivant le protocole médical national de lutte anti-cancer, a-t-on signalé. Le centre anti-cancer de Bechar a procédé à l'ouverture d'une unité d'oncologie-génétique, permettant d'effectuer des analyses et des diagnostics à partir d'une prise de sang pour la recherche de mutations chez les personnes ayant une prédisposition héréditaire au cancer, de même qu'un nouveau service médical spécialisé en oncologie pédiatrique (15 lits) dans un souci de moderniser et renforcer les structures et moyens de prise en charge médicale spécialisée, selon la même source.

Formation Professionnelle à Sidi Bel-Abbès

Vecteur stratégique du développement économique

Par Mohamed Nouar

La wilaya de Sidi Bel-Abbès a récemment été le théâtre d'une journée d'étude d'une portée significative, tenue le mercredi 21 mai à l'hôtel «Eden». Cette rencontre a mis en lumière le rôle cardinal de la formation professionnelle dans la dynamisation de l'économie locale. Rassemblant des figures-clés, rehaussées par la présence du premier responsable de l'exécutif, le président de l'APW, des membres de la commission de wilaya de l'investissement et un aérophage de promoteurs, cet événement a souligné l'impératif d'une synergie entre l'acquisition de compétences et les impératifs du marché de l'emploi pour impulser une croissance économique durable. Les interventions ont mis en relief le secteur de la formation professionnelle à Sidi Bel-Abbès avec un réseau substantiel de 32 établissements dédiés à l'acquisition de compétences. Ces infrastructures dont la capacité d'accueil témoigne d'un investissement significatif, sont conçues pour répondre de manière efficiente aux besoins croissants de formation. Le panorama détaillé des infrastructures se présente avec 13 Centres de Formation Professionnelle et d'Apprentissage (CFPA), offrant une capacité d'accueil de 4.100 postes de formation, un Institut de Formation et de l'Enseignement Professionnel (IFEP), avec une capacité de 500 postes pédagogiques, 03 Instituts Nationaux Spécialisés de Formation Professionnelle (INSFP), totalisant 1.050 postes de formation, 04 structures de formation diverses, contribuant avec 400 postes de formation et 11 établissements privés apportant une capacité d'accueil de 1.019 postes de formation. Ces chiffres illustrent non seulement l'attractivité croissante de la formation professionnelle, mais aussi la reconnaissance de son rôle fondamental dans l'établissement d'un socle économique solide pour la wilaya. L'accent a été particulièrement mis sur la corrélation étroite entre le volume horaire



des formations et les exigences du marché de l'emploi, garantissant ainsi une adéquation optimale avec le développement de l'économie nationale. Les discussions ont également mis en avant les avantages substantiels que les promoteurs peuvent tirer du recrutement et de la formation d'apprenants via les dispositifs de la formation professionnelle. Une attention particulière a été portée sur la durée des formations sur le terrain, en parfaite conformité avec la réglementation en vigueur. Cette approche pragmatique offre aux entreprises une main-d'œuvre directement opérationnelle et hautement qualifiée, réduisant ainsi les délais d'intégration et les coûts de formation interne. Ce modèle permet seulement de combler les lacunes en compétences identifiées sur le marché, mais aussi de renforcer l'employabilité des jeunes diplômés et de stimuler la croissance des entreprises locales. L'intégration précoce des apprenants dans le milieu professionnel favorise

un transfert de connaissances et de savoir-faire mutuellement bénéfique et permet aux entreprises de former leurs futurs employés selon leurs propres standards et cultures d'entreprise. De plus, dans certains cas, des incitations fiscales ou des subventions peuvent être offertes aux entreprises qui embauchent des apprentis, réduisant davantage le coût de la main-d'œuvre et encourageant l'investissement dans le capital humain. La journée d'étude de Sidi Bel-Abbès a réaffirmé avec force l'importance capitale d'une formation professionnelle adaptable et réactive pour soutenir l'investissement et le développement durable de la wilaya. En garantissant une adéquation parfaite entre l'offre de compétences et les besoins du tissu économique, la formation professionnelle se positionne comme un levier stratégique essentiel à la prospérité future de la région. Elle incarne la promesse d'une économie dynamique, résiliente et inclusive.

Mostaganem

Des projets de développement pour une enveloppe financière de 1 milliard DA

De nouveaux projets de développement ont été lancés, récemment, dans plusieurs communes de la wilaya de Mostaganem, pour une enveloppe financière globale estimée à 1 milliard de dinars, ont indiqué, samedi, les services de la wilaya. Dans ce cadre, la commune de Hadjadj a bénéficié d'un projet de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 5.000 m³, «destiné à assurer une distribution quotidienne et régulière d'eau potable, notamment en période estivale, durant laquelle cette commune connaît un afflux record d'estivants», souligne-t-on. Ce projet, doté d'une enveloppe budgétaire de 126 millions de dinars, permettra de fournir de l'eau à 20.000 habitants, durant l'année, et à 70.000 personnes durant la saison estivale, précise-t-on de même source. Aussi, dans le cadre du programme sectoriel de développement, plusieurs localités relevant des communes de Kheiredine, Sayada et Oued El-Kheir ont bénéficié de travaux de réhabilitation des réseaux de distribution d'eau sur une distance totale de 36 km, pour un montant dépassant 170 millions DA, ajoute la même source. Ce programme comprend,

Tébessa

Plus de 600 opérations d'exportation via le poste frontalier Bouchebka

La direction régionale des Douanes algériennes de Tébessa a enregistré 613 opérations d'exportation via le poste frontalier de Bouchebka, dans la commune d'El Houdjbet durant les quatre premiers mois de l'année en cours (2025), a-t-on appris mercredi auprès de ce corps constitué. Ces opérations d'exportations de diverses marchandises, dont des denrées alimentaires, matériaux de construction et produits détergent, ont été enregistrées du 1er janvier au 30 avril 2025, a indiqué l'Inspecteur divisionnaire Souheil Halimi, inspecteur principal aux opérations commerciales auprès du poste frontalier de Bouchebka. Il a été procédé durant cette période au recouvrement de plus de 210 millions DA en droits et taxes douanières, a précisé le responsable, qui a fait part d'une nette augmentation, estimée à 10%, en matière d'opérations d'exportation vers la Tunisie et la Libye via ce poste frontalier comparativement à la même période de l'année précédente. Il a expliqué cette hausse par l'impact positif des procédures douanières numériques mises en place récem-



ment par la direction générale des Douanes algérienne dans le cadre du nouveau système d'informatique des douanes algériennes (ALCES), ayant permis une simplification et une facilitation des procédures douanières en rapport avec le commerce extérieur et la consolidation de l'efficacité des mécanismes de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale et douanières, et la sécurisation également des données relatives aux échanges commerciaux internationaux. La direction régionale des

Douanes algériennes de Tébessa, dont la compétence territoriale couvre les wilayas d'Oum El Bouaghi, de Khencela et de Tébessa, veille à garantir la fluidité et la régularité du mouvement d'exportation des marchandises des différentes wilayas du pays vers la Tunisie et la Libye via le poste frontalier commercial de Bouchebka, conformément aux décisions des instances supérieures du pays visant l'encouragement des opérations d'exportation hors hydrocarbures.

Boumerdes

53 wilayas au Colloque sur la biodiversité et la protection de l'environnement

Cinquante-trois (53) wilayas ont pris part, samedi à Boumerdes, au Colloque sur la biodiversité et la protection de l'environnement tenu à l'initiative de l'Organisation algérienne de l'environnement et de citoyenneté à l'Institut national de productivité et de développement (INPED). Organisée dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la biodiversité, la rencontre à laquelle ont pris part des représentants d'associations nationales et locales, ainsi que des experts et spécialistes du domaine, a été marquée par la tenue de cinq (5) ateliers techniques ayant abordé divers thèmes, et couronnés par l'émission de près d'une cinquantaine de recommandations. Ces ateliers ont abordé divers axes liés, entre autres, aux défis de la protection de la biodiversité, les aspects législatifs et juridiques, les normes de protection de la qualité, l'économie circulaire et le tourisme durable, a indiqué le président du comité scientifique de la rencontre, Othmane Touileb. S'agissant des recommandations émises par les participants à l'issue de ces ateliers, elles ont notamment porté sur la nécessité de sensibiliser la société sur l'importance de la préservation de l'environnement, la diffusion de la culture environnementale, la protection de l'environnement, et le renforcement du rôle des médias et des moyens de communication dans ce domaine. Les participants au Colloque ont également recommandé l'application rigoureuse des lois en vigueur pour protéger les écosystèmes et la biodiversité, le renforcement du dispositif de surveillance environnementale en ressources hu-

maines et matérielles, et l'usage rationnel des pesticides. Les recommandations ont également souligné l'importance de la mise au point de plans, à long terme, pour la préservation des écosystèmes et la création de réserves pour la faune et la flore, outre la nécessité de la biodiversité marine, du patrimoine matériel et immatériel lié à la biodiversité, de la formation, de l'orientation et de l'encouragement des clubs scientifiques dédiés à l'environnement au

soutien des projets d'investissement portant sur la biodiversité, la prévention des incendies de forêts, et la lutte contre le braconnage. A la clôture de ce Colloque, le président de l'Organisation algérienne de l'environnement et de la citoyenneté, Belââmouri Laghlia, a rappelé que cet événement s'inscrivait dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la biodiversité, dans un contexte où l'environnement est devenu une priorité nationale et internationale.

Bazoul (Jijel)

Le complexe de trituration des graines oléagineuses entamera bientôt la production

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a affirmé jeudi à Jijel que le complexe de trituration des graines oléagineuses et d'extraction des huiles Agrifood, situé à Bazoul dans la commune de Taher, entrera "prochainement" en phase de production. Dans une déclaration à la presse au terme de son inspection des dernières réalisations des unités de ce complexe, le ministre a précisé qu'"après le parachèvement des dispositions relatives aux normes de sécurité (système de protection anti-incendie, barrières-vapeur et équipements techniques), le complexe sera prêt pour entamer la production", relevant que ce projet compte "parmi les plus importants investissements industriels dans la région au regard de son caractère stratégique dans le domaine agro-alimentaire". Il a souligné à l'occasion que ce complexe, relevant de Madar holding après son transfert vers le portefeuille du secteur public commercial suite à sa confiscation au terme de décisions finales de justice, reflète "la volonté de l'Etat à relancer les unités récupérées dans le cadre de la lutte contre la corruption et la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Le ministre qui était accompagné du wali de Jijel, Ahmed Meguellati s'est enquis de l'avancement des travaux de toutes les unités du complexe et a donné le coup d'envoi aux tests de traitement du soja à l'unité 15 de production à assisté aux tests préliminaires en cours du convoyeur à traînée. Selon les explications données au ministre, le coût de réalisation de ce projet à 95 % terminé a dépassé 42 milliards DA avec une capacité de trituration de 5.000 tonnes/jour extensibles à 6.000 tonnes/jour et une capacité de stockage de matières premières de 100.000 tonnes et de stockage de l'huile brute de 36.000 tonnes. A terme, le complexe permettra de satisfaire 70 % à 80 % des besoins en matière d'aliments de bétail et 20 % à 25 % des besoins nationaux en huiles végétales outre la création de 350 emplois directs et 1.500 emplois indirects, a-t-on indiqué.

Alger

Démantèlement d'une bande de quartier et saisie d'armes blanches

Les services de Sécurité de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de la Police judiciaire de la circonscription administrative de Cheraga, ont procédé à l'arrestation de 9 individus, dont des repris de justice, activant dans le cadre d'une bande de quartiers qui semait la terreur parmi les habitants de Cheraga, et à la saisie d'armes blanches de diverses catégories ainsi que des psychotropes, a indiqué mercredi un communiqué des mêmes services. L'enquête a été déclenchée suite à «la réception par lesdits services de plusieurs signalements faisant état d'une activité suspecte d'une bande s'adonnant au trafic de drogues et de psychotropes et à l'agression de citoyens à l'aide d'armes blanches prohibées dans plusieurs quartiers de Cheraga», précise la même source. Les éléments de la brigade mobile se sont rendus sur les lieux, ce qui a permis l'arrestation de 9 individus suspects et la saisie de 22 comprimés psychotropes, 9 armes blanches prohibées de différents types et tailles, 6 pièces de feux d'artifice, 3 avertisseurs de navires et un fusil de chasse sous-marin. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour «constitution et adhésion à une bande de quartier, participation à une rixe entre bandes de quartiers avec usage d'armes blanches prohibées, vente illicite de psychotropes et port d'armes blanches de 6e catégorie sans motif légal», conclut le communiqué.

Médéa

43 forages raccordés à l'électricité

Quarante-trois forages d'eau ventilés à travers une trentaine de communes de Médéa ont été raccordés au réseau d'électricité depuis 2024, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz. Le raccordement à l'électricité va toucher prochainement vingt (20) forages supplémentaires, dont des forages nouvellement réalisés à travers les communes et d'autres ayant fait l'objet de travaux de réhabilitation, dans le cadre du renforcement de l'alimentation en eau potable des communes, a-t-on fait savoir de même source. Sur les 20 forages ciblés, dix sont en phase de raccordement et dix autres sont à l'étude, a-t-on précisé, en faisant observer que l'opération d'électrification de ces ouvrages d'eau est appelée à améliorer la distribution de l'eau potable au profit des habitants des zones touchées. Une enveloppe d'un montant de 172 millions de DA a été injectée pour le financement des travaux de raccordement des 43 forages, dont un montant de 48 millions de DA puisés sur les fonds propres de l'entreprise Sonelgaz, a-t-on conclu.

Illizi

Plus de 200 logements raccordés au réseau électrique à travers la wilaya

Plus de 200 logements nouvellement réalisés ont été raccordés au réseau électrique à travers les communes de la wilaya d'Ilizzi, a rapporté lundi la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution). Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme 2025, a ciblé 100 logements dans la commune d'Ilizzi, les communes de Debdeb (20), In Amenas (24) et Bordj Omar Driss (66 logements), en plus de l'installation de quatre (4) nouveaux transformateurs électriques, avec un réseau long de 6 km, a-t-on détaillé. Des travaux de réhabilitation du réseau électrique ont été également achevés sur une longueur de 4,55 km à travers le territoire de la wilaya, ciblant notamment les anciens réseaux qui ont été réhabilités à travers plusieurs régions, dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service, selon la même source. Un projet de raccordement de 500 logements au réseau électrique est en cours de réalisation dans la commune d'In Amenas, dont les travaux enregistrent un avancement estimé à 65 %.

Chez une USB quasi-condamnée à la Ligue 2

Le MCO court après sa 1ère à l'extérieur

Par Rachid B.

Revigorés mentalement par le valeureux point du nul obtenu à Constantine après avoir remonté un handicap de deux buts, les Oranais du Mouloudia tenteront de mettre à profit la résignation qui a gagné l'USB pour décrocher, à Biskra, leur tout premier succès de la saison à l'extérieur. A partir de 17h45, au stade du 18 février d'El Alia, la troupe à Abdelkader Amrani aura, en effet, à cœur de bonifier le précieux point ramené de Hamlaoui au nez et à la barde d'un CSC qui menait pourtant de deux buts à la mi-temps. La joie des coéquipiers de Hafid Benamara était, d'ailleurs, à la mesure du petit exploit réussi dans l'antique Cirta étant donné que la dernière fois que ce MCO version Hyproc était parvenu à décrocher un résultat probant loin d'Oran, c'était lors du choc face au Paradou au temple olympique du 5-juillet (1-1), le 27 octobre dernier, à

l'occasion de la 6ème journée de Ligue 1. Autrement dit, depuis presque sept longs mois et autant de désillusions à l'extérieur où les Rouge et Blanc ont perdu toutes leurs rencontres disputées, que cela soit sous les ordres d'Eric Chelle ou ceux d'Abdelkader Amrani. Après avoir, donc, brisé cette spirale de résultats négatifs, il restera aux Rouge et Blanc de passer un autre cap et décrocher une première victoire à l'extérieur cette saison. A Biskra, l'occasion est idoine pour au moins trois raisons : la bonne dynamique sur laquelle doivent surfer les Daha and co, la fatalité et l'acceptation de la rétrogradation chez l'adversaire ainsi que la nécessité de revenir à Oran avec un résultat positif de manière à faire un grand pas vers le maintien parmi l'élite professionnelle nationale. Une lecture des événements que partage avec lucidité l'entraîneur Abdelkader Amrani qui demeure, néanmoins, conscient que tout éventuel succès à Biskra passera par

l'impérativité de ne surtout pas reproduire la piètre prestation de la première période à Hamlaoui stadium. « Notre problème est que jamais nous ne commençons les matches comme il le faudrait. Notamment lors de nos derniers matches en déplacement. On vendange toute une mi-temps avant de rentrer ensuite dans la rencontre. On encaisse des buts, que ce soit le premier ou le second, sur des erreurs individuelles qu'on aurait facilement pu éviter. Et cela se reproduit constamment, on encaisse sur des erreurs individuelles » regrettait l'expérimenté technicien à l'issue du (2-2) face au CSC. Nul doute, cependant, qu'Amrani ait largement profité du séjour à Batna entre ces rendez-vous pour tenter de remédier à ces deux défaillances et d'interroger ses éléments sur l'obligation de ne pas refaire les mêmes erreurs. De ce que montrera, en fin d'après-midi, son équipe, dépendra, en somme, la suite du challenge.

Après l'avoir quittée il y a une année

L'ES Ben Aknoune retrouve l'élite

L'Etoile Sportive de Ben Aknoune a réussi son retour en Ligue 1 "Mobilis" de football national, après une saison en palier inférieur, groupe Centre-Ouest, pleine de péripéties et surtout de très fortes pressions. Une année après avoir quitté le championnat de l'élite nationale, l'ES Ben Aknoune, entraînée par Mohamed Bachir Manaâ, a bien mérité son "comeback" parmi l'élite, validé officiellement lors de la 28e journée du championnat de la Ligue 2, où elle s'était imposée, au stade du 20-Août-1955 (Alger), face au RC Arbaâ (1-0), grâce à une réalisation de Gasmi. Fondée en 1935, l'ES Ben Aknoune avait déjà réussi une accession historique en Ligue 1 Mobilis, le 4 juin 2023, après avoir remporté le titre de champion du groupe Centre-Ouest. Malheureusement pour les fans du club, l'apprentissage en Ligue 1 fut difficile, puisque les coéquipiers du capitaine Abderrahmane Hachoud ont dû céder lors des dernières journées et reprendre l'ascenseur. Cette fois-ci, la montée fut un peu plus facile, surtout lors des dernières journées où cette équipe des hauteurs d'Alger n'a laissé aucune chance à ses concurrents directs pour l'accession, notamment le RC Kouba. L'équipe de l'ESBA a terminé le championnat avec un total de 67 points, devant le RC Kouba (55 pts), et a été sacrée meilleure attaque (44 buts) et meilleure défense (14 buts encaissés), meilleure équipe à domicile et à l'extérieur. "Je félicite tous ceux qui ont contribué à ce retour en Ligue 1, joueurs, staff technique et médical, direction, mais aussi les fans du club qui ont été d'un soutien indéfectible tout au long de la saison, et ont cru, comme nous tous d'ailleurs, à cette accession dès le premier stage à Tikjda. On a travaillé dur et aujourd'hui on est récompensés et surtout soulagés", a déclaré l'entraîneur Manaâ, un des artisans de cette remontée en Ligue 1. Et d'ajouter: "Notre accession est amplement méritée, c'est

le fruit d'une planification et d'un travail acharné. Je dédie cette accession à nos supporters et à tous les citoyens de la commune de Ben Aknoune". Pour relever ce défi, le premier responsable technique a composé avec une équipe constituée d'un amalgame de joueurs, entre jeunes talents et joueurs chevronnés et très expérimentés. "Partant du fait que je connaissais déjà la maison (ayant contribué à trois accessions), j'ai pris la décision avec mon staff de composer avec un groupe de joueurs talentueux, énergiques, en mesure de relever les grands défis, à commencer par réussir l'accession en Ligue 1. J'ai intégré dans l'équipe A dix jeunes joueurs, à l'image de Fouad Cheraitia (24 matchs joués), Badis Bouamama (25 matchs), et d'autres, épaulés par d'autres très expérimentés, à l'image d'Abderrahmane Hachoud et de Zakaria Bencherifa. Ce choix a fait notre force tout au long de la saison", a expliqué l'entraîneur de l'ESBA, un nom connu de la maison, avec sa présence durant plus de sept années dans l'encadrement technique du club. De son côté, le capitaine Abderrahmane Hachoud, après

avoir contribué à plusieurs consécrations avec l'ES Sétif et le MC Alger, a une nouvelle fois mis son expérience au service de l'ES Ben Aknoune. "Personnellement, comme le reste de mes coéquipiers, on était enthousiastes à l'idée de réaliser quelque chose, et on a bien cru en nos chances d'accéder en Ligue 1. Nous avons un groupe solide avec de bons joueurs encadrés par un staff technique et des dirigeants ambitieux. Nous avons dominé notre groupe durant toute la saison, et notre retour en Ligue 1 est largement mérité, sans diminuer la valeur des autres clubs concurrents pour cette accession", a-t-il indiqué. Maintenant le plus dur reste à faire en Ligue 1, surtout que tout le monde à l'ES Ben Aknoune a retenu la leçon de la première et brève expérience du club au palier supérieur lors de la saison 2023-2024. Interrogé sur sa vision pour la prochaine saison, l'entraîneur de l'ES Ben Aknoune préfère attendre de déposer son bilan de la saison en Ligue 2, discuter avec les dirigeants du club et les écouter. "Laissez-nous savourer cette accession et continuer la fête pour l'instant", a-t-il déclaré.

Athlétisme - 3ème Journée Elite & Jeunes Talents (U18)

Nouveau record national pour Djaber Bar au lancer du marteau

L'athlète Djaber Bar a établi un nouveau record d'Algérie au lancer du marteau chez les moins de dix-huit ans, avec un jet à 66,43 mètres, réalisé samedi matin à Alger, lors de la 3ème Journée Elite & Jeunes Talents Sportifs, disputée au SATO du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf. Drivé par l'entraîneur Sadek Dahmane, le jeune international algérien bat son propre record national dans cette spécialité, qui était de 63,79 mètres, et qu'il avait établi fin 2024. Ce samedi, il a commencé par améliorer cet ancien record avec un jet à 64,32 mètres, puis il a réussi un jet à 65,39 mètres au deuxième essai, avant de terminer avec un jet à 66,43 mètres, retenu comme le nouveau record d'Algérie dans cette spécialité chez les garçons de moins de 18 ans. Djaber Bar a donc battu trois records nationaux en l'espace d'une seule demi-journée, prouvant ainsi son importante progression par rapport au mois de septembre dernier, où il s'était contenté d'une médaille de bronze aux Championnats arabes des U18, disputés à Al-Taïf, en Arabie saoudite. L'Algérie y avait décroché la deuxième place au classement final, avec un total de 18 médailles : 7 or, 2 argent et 9 bronze.

Equitation

Brahim Ait Lounis s'adjuge le trophée deux étoiles



Le cavalier Brahim Ait Lounis du club hippique "Récif Azur" de Zéralda a décroché, samedi soir, le trophée du grand prix deux étoiles comptant pour la première semaine du concours national de saut d'obstacles, disputé trois jours durant au centre équestre "Monté Cristo" d'Es-Senia (Oran). Lors de cette épreuve reine, qui s'est déroulée en deux manches sur une hauteur de 1,35 mètre, le cavalier Ait Lounis a remporté la première et la deuxième places, après avoir bouclé le parcours sans faute en 34 sec 90 48/100è sur deux chevaux différents : "Hispano Semilly" et "Bonnie montagne", tandis que la 3e place a été décrochée par Guerfi Azzedine du club équestre Ouled Fayet montant "Chadid d'hem" qui a réalisé un chrono de 38 sec 78/100è avec 4 points de pénalités. Cette épreuve reine a été disputée en deux manches, avec la participation d'une trentaine de cavaliers du 1er et 2ème degrés et des chevaux de 6 ans et plus, offrant un beau spectacle aux mordus du hippisme. Pour le grand prix une étoile sur des obstacles de 1,25 m, la victoire est revenue au cavalier Boudali Mahfoud du club hippique Jeunesse sportive de Tixerainne sur "Donald", devant Achour Mohamed Khebeb du club hippique El Fares El Mestghanemi enfourchant "Ghaicha d'hem" et Yakoub Yahia de la ferme équestre Zaharya d'Alger montant "United du Fraka" qui a complété le podium. Le jeune cavalier du club hippique Elégance de Tipaza, Ferradj Younes et sa monture "Dollars de Riverland" a été la révélation de ce concours deux étoiles. Cet événement incontournable du calendrier national équestre a été jugé d'un niveau technique "appréciable" par le directeur de la compétition Zine-Eddine Ait Youcef et les épreuves se sont déroulées sur la magnifique piste flambant neuve aux normes mondiales dans de bonnes conditions et dans une ambiance festive et conviviale et une organisation parfaite. Le public était nombreux à suivre les différentes épreuves, surtout le large tour des prix deux et une étoile, qui a tenu toutes ses promesses offrant un beau spectacle. Quinze épreuves se sont déroulées, lors de cette première semaine équestre, jugé d'un niveau technique "appréciable", selon les spécialistes présents à Oran. Cet événement sportif équestre de trois jours, organisé par le club équestre "Monté Cristo" d'Oran, en collaboration avec la Fédération de la discipline, a regroupé plus de 150 cavaliers et cavalières des catégories cadets, juniors et seniors de 25 clubs équestres nationaux.

Basket - Coupe d'Algérie 2025 (Dames)

Hussein-Dey Marines sacré contre l'USMA

Les basketteuses de Hussein-Dey Marines ont remporté la Coupe d'Algérie 2025 (seniors dames), en s'imposant devant leurs homologues de l'USMA sur le score de 45 à 39 (mi-temps: 18-19), en finale disputée samedi à la Coupole du Complexe olympique Mohamed Boudiaf. Les scores des quarts temps ont été comme suit: 07-13, 11-06, 16-12 et 11-08. A la faveur de cette victoire, les Marines d'Hussein-Dey décrochent la quatrième Coupe de l'histoire du club après celles remportées en 2016, 2017 et 2019. Au palmarès de la compétition, HD Marines succède au GS Cosider, vainqueur du trophée en 2024 devant le MCA (63-53). En ouverture de la finale féminine, les basketteuses handisport du CSHO ont remporté la Coupe d'Algérie de basket-ball sur fauteuil roulant, en dominant leurs homologues du MCH (Saida) sur le score de 52 à 27, décrochant par la même occasion le 17e trophée consécutif de l'histoire du club.

L'Algérie reçoit le bouclier de la manifestation "Capitale de la culture hassaniya 2025" prévue en juin prochain

'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Amine Sid, a reçu le bouclier de la manifestation "Alger, capitale de la culture hassaniya 2025" des mains du président de l'Union internationale des écrivains de Hassaniya, Edou Ould Beniouk. La cérémonie de remise du bouclier s'est déroulée, vendredi à Nouakchott, en marge d'un dîner organisé au terme des travaux du Forum économique algéro-mauritanien, en présence du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, de la ministre mauritanienne du Commerce et du Tourisme, Zeinebou Mint Ahmednah, et du directeur de la promotion des échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Rabah Fassih. Etaient également présents au dîner, le directeur par intérim des mécanismes de soutien aux exportations au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Abdellatif El Houari, des représentants du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), ainsi que plusieurs hommes d'affaires des deux pays.

La manifestation "Capitale de la culture hassaniya 2025" débutera le 21 juin prochain au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria (Alger). La première édition (2024) s'est tenue à Nouakchott (Mauritanie).

Dans une allocution prononcée à cette occasion, l'ambassadeur d'Algérie a rappelé l'importance de la dimension culturelle de cette manifestation, qui constitue, a-t-il dit, "un pont humain" entre les peuples de plusieurs pays de la région. Il a, dans ce contexte, annoncé que la Mauritanie sera, cette année, l'invitée d'honneur du Salon international du livre d'Alger (SILA).

L'écrivain Yasmina Khadra obtient le prix du CMDA



L'écrivain algérien Yasmina Khadra a annoncé, samedi, avoir reçu le Prix du Conseil mondial de la diaspora algérienne (CMDA) pour ses contributions littéraires et créatives à la scène culturelle algérienne.

Sur sa page personnelle sur les réseaux sociaux, le romancier algérien a déclaré que sa distinction par les représentants de la communauté algérienne constitue à la fois "un important soutien" à son parcours créatif et une "grande responsabilité" qu'il s'efforcera d'assumer avec engagement". L'écrivain universel a souligné qu'il avait remporté plusieurs prix tout au long de sa carrière littéraire, mais, a-t-il dit, "être distingué dans mon propre pays, cela a une valeur toute particulière. Je suis fier de voir que notre communauté à l'étranger est consciente, et nous avons besoin d'un cadre solide permettant de rassembler les Algériens et de contribuer au rayonnement de l'image du pays".

Le CMDA regroupe des compétences algériennes du monde entier et tend à unifier les rangs et les efforts pour promouvoir les talents, en sus de mettre en avant les artistes, de célébrer et de valoriser le patrimoine culturel algérien.

Décès de Mohamed Lakhdar Hamina

Perte d'un artiste accompli aux qualités exceptionnelles

La disparition du grand cinéaste algérien Mohamed Lakhdar Hamina, décédé à l'âge de 95 ans, a endeuillé le monde de la culture et du cinéma, ébranlé par la perte d'un "artiste accompli aux qualités exceptionnelles", ont estimé unanimement des personnalités politiques et culturelles. En cette douloureuse circonstance, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, présent aux funérailles, a déclaré que l'Algérie "a perdu, en la personne du grand cinéaste Mohamed Lakhdar Hamina, une figure emblématique du septième art, un réalisateur de grande renommée, ayant reçu de prestigieuses récompenses internationales".

Ballalou a rappelé que le défunt était "un grand cinéaste-moudjahid qui a inscrit en lettres d'or son nom dans le paysage culturel et cinématographique algérien et mondial", réaffirmant en ces circonstances, la volonté de son département de "redonner au cinéma algérien ses lettres de noblesses".

De son côté, le conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la Communication, M. Kamel Sidi Said, a fait part de sa tristesse suite à la disparition d'un "géant du cinéma" qui, par son travail de haute qualité, "a œuvré à la gloire de l'Algérie".

"Un moudjahid, poursuit M. Sidi Said, qui a défendu sa patrie par le passé et qui a milité après l'indépendance pour un cinéma de qualité, jusqu'à sa consécration à l'échelle mondiale", et de conclure en rappelant la "renommée internationale" du défunt, qui représente "une fierté pour l'Algérie".

Comédien et metteur en scène



qui a approché, alors tout jeune, le défunt lors du tournage de "Hassen Terro" en 1967, Mustapha Ayad s'est dit "profondément attristé" par la perte d'un "grand homme" ayant voué sa vie au service de la "culture et du cinéma algériens".

Le musicien compositeur qui a, entre autres, signé les musiques de nombre de films en Algérie et à l'étranger, Safy Boutella, a, pour sa part, estimé que "l'Algérie perdait en Mohamed Lakhdar Hamina, une icône de la culture et du cinéma algérien", un réalisateur prolifique qui savait "ramener la réalité à l'écran" et un producteur d'une grande compétence qui "savait faire avancer ses projets".

Pour le réalisateur Lotfi Bouchichi, la disparition de Mohamed Lakhdar Hamina représente "une grande perte pour l'Algérie", qui, a-t-il fait savoir "a vu tous ses films", relevant que le défunt savait "passer de la comédie au drame" avec une "grande subtilité, une qualité de l'image et une profondeur inouïes".

De son côté, le directeur du Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA), Mourad Chouihi a regretté que le décès de Mohamed Lakhdar Hamina survienne "le jour du

cinquantième anniversaire de sa distinction de la Palme d'Or au Festival de Cannes (France)", ajoutant que les jeunes cinéastes "devraient s'inspirer de son œuvre et de son parcours singuliers". De même pour le directeur du Centre algérien du développement du cinéma (CADC), Zineddine Arkab qui a qualifié Mohamed Lakhdar Hamina de "grand cinéaste au charisme imposant", considérant, dans le même élan, que l'œuvre du défunt demeurera "un exemple à suivre pour tous les cinéastes, ceux des générations futures notamment".

Pour sa part, l'ancien technicien et caméraman qui faisait partie de l'équipe technique de Mohamed Lakhdar Hamina et actuel président de l'association culturelle "Lumières" pour le cinéma, Amar Rabia, a témoigné de "la rigueur, du pragmatisme et de l'humanisme qu'observait Mohamed Lakhdar Hamina dans sa relation avec les personnels technique et artistique, qu'il dirigeait d'une main de maître".

Le grand cinéaste Mohamed Lakhdar Hamina est décédé vendredi soir à Alger à l'âge de 95 ans. Il a été inhumé samedi au cimetière de Sidi Yahia de la capitale.

Concours du Festival de musique andalouse

L'association "Wasl El Andalous" remporte la 1^e place

L'association "Wasl El Andalous" de Constantine a remporté la 1^e place du concours du 11^e Festival culturel national de musique andalouse, clôturé samedi soir à la Maison de la culture Tahar Ouettar de Souk Ahras, après avoir réuni des associations musicales de plusieurs wilayas du pays. L'association lauréate a été couronnée pour sa performance jugée "exceptionnelle" en matière de chant et d'utilisation maîtrisée d'instruments de musique traditionnels, suscitant l'admiration du jury et du public.

La deuxième place est revenue à l'association de Ténès (Chlef), tandis que les formations "El Zahra El Andaloussia" de Souk Ahras, et "Nassim Al-Anes" de Constantine se sont partagées la 3^e place du podium de cet-

te manifestation culturelle. Les lauréats ont été récompensés par des sommes d'argent en reconnaissance du travail artistique accompli et de leur contribution à la préservation de ce patrimoine musical.

La cérémonie de clôture de ce festival baptisé du nom du savant Ahmed Tifachi (1184-1253) a été animée par des artistes de renom dans le domaine de la chanson andalouse, à l'instar de Adlane Fergani, qui a enchanté l'assistance avec la chanson "Saksi oua sal aâliha" et de l'artiste Dounia El djazaïria qui a excellé dans l'interprétation de la chanson "Aâchek Mamhoun". Des groupes musicaux représentant les trois écoles andalouses (Tlemcen, Alger et Constantine) ont pris part à cette manifestation artistique marquée par

la douceur des mélodies exécutées, et par l'interaction remarquable d'un public connisseur, avide de ce type de festivals mettant en valeur le patrimoine musical algérien.

Cet événement de cinq jours a vu la participation de 22 artistes, qui ont présenté des spectacles musicaux témoignant de la richesse et de la diversité de l'école andalouse, en plus de conférences et d'ateliers de formation spécialisée pour les jeunes artistes autour de plusieurs thèmes, dont le legs artistique du savant Ahmed Tifachi, les subtilités du "Sika" et du "Mezmoum", ainsi que les techniques de fabrication des instruments de percussion utilisés dans la musique traditionnelle et ce, dans le cadre des efforts de protection de ce patrimoine culturel.

Hambourg

Une femme poignarde 17 voyageurs à la gare

Une attaque au couteau a fait 17 blessés, dont quatre très grièvement, vendredi sur un quai bondé de la gare de Hambourg, dans le nord de l'Allemagne, où une femme de 39 ans est soupçonnée d'avoir frappé des voyageurs. L'auteure présumée de cette agression a été arrêtée peu après les faits, en début de soirée, "sans opposer de résistance", selon la police. Les motifs de son geste restent à déterminer mais l'hypothèse d'un mobile politique n'est pas privilégiée, a indiqué un porte-parole de la police. "Nous n'avons, jusqu'à présent, aucune indication que la femme ait pu agir pour des motifs politiques", a indiqué sur la chaîne ARD Florian Abben- seth, selon lequel les enquêteurs examinent la possibilité que la suspecte se soit trouvée "dans un état d'urgence psychiatrique".

Elle a "agi seule" s'en prenant aux voyageurs présents un quai de la gare centrale de la deuxième ville la plus peuplée d'Allemagne, très fréquentée en ce début de week-end. Selon le dernier bilan provisoire des autorités, 17 personnes ont été blessées dont quatre se trouvent



dans un état critique. La police n'a pas fourni plus de précision sur l'identité de l'assassante, de nationalité allemande. Le chancelier Friedrich Merz s'est dit "bouleversé" par cet acte de violence.

L'Allemagne a connu ces derniers mois plusieurs attaques meurtrières à l'arme blanche qui ont choqué le pays, ainsi que des attentats à motif jihadiste et des violences d'extrême droite qui ont mis au premier plan les questions de sécurité. Samedi dernier, quatre personnes ont été blessées lors d'une agression au couteau dans l'ouest du pays. L'auteur présumé est un Syrien de 35 ans arrêté par les autorités qui suspectent un at-

tentat islamiste. Il avait frappé un groupe de personnes devant un bar du centre-ville de Bielefeld avant de prendre la fuite. L'agression au couteau d'un écolier de 12 ans dans la cour de son école par un de ses camarades de 13 ans a également fait les gros titres de la presse cette semaine.

Selon les statistiques de la police criminelle, quelque 8.900 agressions à l'arme blanche ont été commises en Allemagne en 2023, représentant un peu moins de 6% de la catégorie des violences "ayant entraîné des blessures corporelles graves et dangereuses". En 2022, ce chiffre était de 8.160 et l'année précédente de 7.071 cas.

Chine

Un étudiant rate un examen pour sauver la vie de son ami victime d'une crise cardiaque

Agé de 18 ans, Jian Zhao-peng est devenu un héros sur les réseaux sociaux chinois après avoir fait le choix de sacrifier une épreuve cruciale pour venir en aide à l'un de ses amis en danger de mort. Un acte d'altruisme désintéressé qui lui vaut de nombreuses louanges sur les réseaux sociaux. Il y a quelques jours, dans l'est de la Chine, un jeune homme âgé de 18 ans qui se rendait à un examen important a bouleversé ses plans lorsque l'ami avec qui il voyageait a été victime d'une attaque cardiaque.

Oublant ses obligations universitaires, l'étudiant a tout mis en oeuvre pour venir en aide à son camarade et a finalement réussi à lui sauver la vie. Il s'est ensuite rendu sur le lieu de son examen, arrivant trop tard pour passer l'une des épreuves au programme.

CRISE CARDIAQUE SUR LA ROUTE DU CENTRE D'EXAMEN

Comme le relate le South China Morning Post, cet épisode s'est déroulé le 10 mai dernier dans la province de Shandong. Pour se rendre à l'examen national d'entrée en formation professionnelle prévu ce jour, le jeune Jiang Zhaopeng et l'un de ses camarades avaient trouvé un covoiturage les rapprochant du lieu des épreuves.

Cependant, peu après le début du trajet, l'ami de Jiang a été victime d'une crise cardiaque. Le média chinois indique que le jeune homme a perdu connaissance dans la voiture "après avoir donné, en détresse, un coup de pied dans un siège".

SIX FEUX ROUGES GRILLÉS, AVEC L'AUTORISATION DE LA POLICE

Jiang Zhaopeng a alors immédiatement pris les choses en main, tentant de pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire sur son ami et intimant au conducteur du véhicule de dévier de sa route pour se rendre à l'hôpital le plus proche.

Le jeune homme aurait également pris soin de prévenir la police et de leur demander l'autorisation de ne pas respecter le code de la route. Le véhicule aurait ainsi grillé pas moins de "six feux rouges" pour atteindre l'hôpital en "sept minutes seulement". Le camarade victime d'une crise cardiaque a ainsi pu être pris en charge au plus vite par les médecins, qui ont réussi à faire repartir son cœur au bout d'une trentaine de minutes, le sauvant ainsi du trépas.

Resté auprès de son ami pen-

dant l'intervention, Jiang Zhaopeng a ensuite attendu que l'état de ce dernier se stabilise avant de finalement quitter l'hôpital pour rejoindre son objectif initial, le centre d'examen.

Arrivé sur place, le jeune homme a été informé que l'épreuve de langue chinoise prévue au programme était terminée et qu'il avait donc raté une partie importante de cet examen crucial pour la suite de son parcours et sa future carrière professionnelle. Interrogé par les médias locaux à la suite de cet épisode, Jiang Zhaopeng a toutefois confié qu'il n'avait "aucun regret". "Mon examen peut attendre, en revanche mon camarade de classe n'a qu'une seule vie", a ajouté l'héroïque étudiant, cité par le South China Morning Post.

UN RECOURS POUR LUI PERMETTRE DE REPASSER L'EXAMEN ?

À la suite de ce sauvetage, le jeune homme est devenu une star sur les réseaux sociaux, de nombreux internautes soulignant l'altruisme de son geste. Au grand dam de ces derniers, les autorités éducatives de la province de Shandong ont toutefois annoncé "qu'en vertu des règles actuelles, Jiang ne serait pas autorisé à repasser l'examen".

SOCIETÉ | 13

Un bébé vivait avec des dizaines d'animaux et une chèvre morte

En Caroline du Sud, aux États-Unis, les parents d'un bébé de huit mois ont été arrêtés après que les autorités ont découvert que l'enfant vivait dans des conditions "horribles", selon le chef de la police. Plus de quarante animaux ont été retrouvés dans leur maison, dont le corps en décomposition d'une chèvre dans la baignoire.

Kayla Renard et Nicholas Foley ont été arrêtés lundi dernier après que les services de protection de l'enfance ont alerté sur les conditions de vie insalubres dans leur maison. Et pour cause, la police y a retrouvé des rats laveurs, des lapins, des chiens, des chats ou encore des poulets. Le sol était couvert d'excréments et de déchets. Pire, la carcasse d'une chèvre traînait dans la baignoire.

"Au total, plus de quarante animaux ont été retirés des lieux en toute sécurité", selon la police. "C'est l'une des scènes les plus horribles que j'ai vues en 30 ans de carrière", a déclaré le chef de la police, Chris Miller, à Fox Carolina. Il a également indiqué que le couple n'avait montré aucune émotion lors de l'interrogatoire. Kayla Renard et Nicholas Foley sont accusés de maltraitance infantile, de cruauté envers les animaux et d'avoir violé la réglementation locale. Le juge leur a imposé une caution de 10.000 dollars. Seul Nicholas Foley l'a payée jusqu'à présent. L'enfant du couple est en bonne santé et a été placé chez un parent.

Un bus transportant des étudiants heurte la barrière d'un pont en Colombie: au moins onze morts

Un bus qui transportait une vingtaine d'étudiants en sortie académique a percuté la barrière d'un pont sauté dans l'ouest de la Colombie, faisant au moins onze morts, a indiqué leur université. L'accident s'est produit au niveau du pont Hélicoïdal dans la région de Quindío, a expliqué le commandant de police Luis Fernando Atuesta, ajoutant que 26 passagers se trouvaient à bord.

Selon les premiers éléments d'enquête, le chauffeur "a perdu le contrôle" du véhicule, qui a percuté la barrière du pont. "Plusieurs passagers ont été éjectés et sont tombés dans le gouffre", a précisé le responsable.

"Nous informons de la perte douloureuse de plusieurs de nos camarades, étudiants, professeurs et personnels administratifs (...) l'établissement décrète un deuil" de deux jours, a déclaré l'université Humboldt, située à Armenia (ouest), publiant sur les réseaux sociaux les visages des onze morts.

Le bus transportait "22 étudiants, deux enseignants et un fonctionnaire en charge de la communication", a détaillé dans une vidéo le directeur de l'université, Diego Fernando Jaramillo Lopez. Les accidents de la route sont fréquents en Colombie. Le pays latino-américain a déploré en moyenne 22 décès par jour sur ses routes en 2024.

L'horreur en Italie

Une femme meurt écrasée par un bulldozer sur une plage



Une femme a été mortellement écrasée par un bulldozer samedi sur la plage de Cervia, située au sud de Ravenne, sur la côte adriatique italienne. On ignore pour l'instant les circonstances exactes de l'accident. La victime aurait été en train de prendre un bain de soleil lorsqu'elle a été écrasée vers 11 heures, succombant à ses blessures. Dans un premier temps, il avait été indiqué que le bulldozer préparait la plage pour la haute saison, une information démentie par la suite par les autorités locales. Ces dernières jugent incompréhensible la présence de l'engin sur la plage durant un week-end de forte affluence et ensoleillé. L'identité de la victime n'a pas été communiquée. Il s'agirait d'une femme âgée de 40 à 50 ans. Le conducteur de l'engin, responsable de l'accident, était en état de choc. D'après les médias italiens, d'autres estivants ont assisté aux faits.

05h00 TFou
 05h55 Bonjour ! La Matinale TF1
 10h45 Petits plats en équilibre
 10h50 Les douze coups de midi
 11h55 Petits plats en équilibre
 12h00 JT 13h
 12h50 Petits plats en équilibre
 13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
 13h25 Un meurtre pour mes 15 ans
 15h00 Ado rebelle ou criminelle ?
 16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
 17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
 17h30 Ici tout commence
 18h10 Demain nous appartient
 19h00 JT 20h
 19h45 Tirage du Loto
 20h00 C'est Canteloup
 20h10 Le négociateur
 21h05 Le négociateur
 22h15 Eurodreams
 22h20 New York Unité Spéciale

09h00 Colocs de choc
 10h25 Loris Giuliano en balade
 11h16 La boîte à questions
 11h23 En aparté
 11h57 Clique
 12h31 L'Histoire de Souleymane
 14h04 Nous, les Leroy
 15h44 Hot Ones
 16h24 Edouard Baer - Les élucubrations d'un homme soudain frappé par la grâce
 18h08 La boîte à questions
 18h16 Clique
 18h50 En aparté
 19h29 En route pour Munich l'émission
 20h09 Plaine orientale
 21h04 Plaine orientale
 21h55 The Agency
 22h54 The Agency
 23h52 Plateaux Canal+ première
 23h54 Les enquêtes du département V : Promesse
 01h57 Hobbies

09h00 Colocs de choc
 10h10 Homard et cordon bleu
 10h50 Outremer.l'info
 11h00 Régions d'ici
 11h10 La p'tite librairie
 11h15 Dans le rétro
 13h20 Rex, chien flic
 14h05 Rex, chien flic
 14h50 Rex, chien flic
 15h35 La p'tite librairie
 15h45 Duels en familles
 16h20 Slam
 17h05 Questions pour un champion
 18h00 Dans le rétro
 18h12 Hors la ville
 18h19 ICI 19/20 édition toutes régions
 19h40 De l'ombre à la lumière
 19h45 Un si grand soleil
 20h05 Madeleine Collins
 21h50 Bach pour tous
 22h50 Le chaudron magique
 23h15 Django Unchained
 01h55 Les carnets de Julie
 02h50 Cuisine ouverte

04h30 Incroyables transformations
 05h30 Incroyables transformations
 06h30 Incroyables transformations
 07h35 M6 Boutique
 09h00 Ça peut vous arriver
 10h35 Ça peut vous arriver chez vous
 11h45 Le 12.45
 12h40 Un jour, un doc
 13h50 Un jour, un doc
 14h50 Un jour, un doc
 15h50 Un jour, un doc
 16h25 La roue de la fortune
 17h35 La meilleure boulangerie de France
 18h45 Le 19.45
 19h35 Scènes de ménages
 20h10 Mariés au premier regard
 21h10 Mariés au premier regard
 22h25 Mariés au premier regard : nouveau rendez-vous avec l'amour
 23h20 Enquête exclusive
 00h55 Enquête exclusive

06h50 Invitation au voyage
 07h35 Invitation au voyage
 08h25 La fuite des huguenots
 09h10 La fuite des huguenots
 10h05 Les Baléares
 10h55 Les Baléares
 12h00 En Grèce, la guerre des fusées de Chios
 12h35 Lion
 14h50 Au gré des vagues
 15h35 Au gré des vagues
 16h20 Invitation au voyage
 17h05 Invitation au voyage
 17h50 Voyage en cuisine
 18h30 Le dessous des images
 18h45 Arte journal
 19h05 28 minutes
 19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
 19h55 Les Buddenbrook, le déclin d'une famille
 21h25 Les Buddenbrook, le déclin d'une famille
 00h15 Tarmo Peltokoski dirige Holst, Williams et Maskats : Orchestre symphonique national de Lettonie

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

20h10

MEURTRES AU PARADIS



L'équipe de football féminine de Sainte-Marie affronte l'équipe de Saint-Auguste en finale de la Challenge Cup. Au bout de 10 minutes de jeu, Ines Mercedes, gardienne de but de Saint-Auguste, reçoit un carton rouge après avoir commis un geste violent contre une attaquante. À la mi-temps, elle est retrouvée morte dans les vestiaires. L'inspecteur Wilson est sous pression car toute son équipe assistait au match. Or, aucun d'entre eux n'a vu quelqu'un entrer ou sortir du vestiaire, et tous les suspects potentiels étaient sur la pelouse au moment du meurtre.

Realisateur: Carys Lewis
Scénariste: Joe Ainsworth

20h10

LE NÉGOIAUTEUR



Antoine, Hélène et l'équipe du Raid interviennent en urgence au sein du cirque Zolora. L'ancien responsable de la sécurité, Yves Barroux, retient en otage sous le chapiteau Carole Zolora et son fils, qui dirigent l'institution depuis la mort du patriarche Benoit, ainsi que Danny Williams, mentaliste vedette. Yves, qui a été accusé d'avoir provoqué la mort de son patron par négligence, exige que la lumière soit faite sur les circonstances du drame. Antoine va devoir exercer tous ses talents de négociateur pour apaiser la situation alors même que ses filles lui jouent par ailleurs de bien mauvais tour.

Realisateur: Vincent Giovanni

20h50

PLAINE ORIENTALE



La jeune magistrate du pôle anti-mafia Inès Amrani arrive en Corse où elle doit prendre ses fonctions. Deux jours plutôt, Dominique Matté, le maire de la commune d'Aléria a été froidement assassiné par deux hommes à moto et armés. Au palais de justice de Bastia elle fait la connaissance de ses collègues, notamment Eva Maertens responsable du pôle anti-mafia. Elle traque César Carlotti, chef mafieux, énigmatique. Inès rend secrètement visite en prison, à son grand frère Reda, qu'elle n'a pas revu depuis vingt ans.

Realisateur: Pierre Leccia
Scénariste: Pierre Leccia, Aurélie Teisseire



Ghaza

«L'arme de la famine» sioniste tue les enfants

Un enfant est mort samedi, à Ghaza à cause de la malnutrition, portant à 58 le nombre de victimes de la malnutrition dans l'enclave assiégée, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Des sources médicales ont annoncé la mort de Mohammed Mustafa Yassin, âgé de 4 ans, des suites de malnutrition, dans le contexte du siège et de la politique de famine continue menée par l'occupation sioniste dans sa guerre génocidaire en cours contre la bande de Ghaza. Selon les mêmes sources citées par l'agence Wafa, 58 citoyens sont morts de malnutrition et 242 autres de pénurie de nourriture et de médicaments, la plupart d'entre eux étant des personnes âgées et des enfants, au cours des 80 jours du blocus sioniste. L'occupation sioniste poursuit sa politique de famine systématique contre environ 2,4 millions de citoyens de la bande de Ghaza, fermant les points de passage pour les fournitures d'aide qui s'accumulent à la frontière depuis le 2 mars, plongeant la bande dans un état de famine. Vendredi, 80 pays ont déclaré dans une déclaration commune aux Nations Unies que Ghaza était confrontée à la «pire crise humanitaire» depuis le début de l'agression génocidaire sioniste sur la bande de Ghaza le 7 octobre 2023, avertissant que les civils de la bande de Ghaza risquaient la «famine». Depuis le 7 octobre 2023, l'occupant sioniste continue de commettre des crimes de génocide dans la bande de Ghaza, notamment des meurtres, des destructions, des famines et des déplacements forcés, ignorant tous les appels internationaux et les ordres de la Cour internationale de justice visant à y mettre fin.

Soudan du Sud

Au moins 75 civils tués dans des affrontements depuis février

Les affrontements entre l'armée sud-soudanaise et la branche armée du parti du rival du président ont depuis février tué au moins 75 civils et blessé au moins 78 civils, a indiqué le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme Volker Türk vendredi. Le Soudan du Sud, qui a acquis son indépendance du Soudan en 2011, a été plongé dans une violente guerre civile entre 2013 et 2018 qui a fait quelque 400.000 morts et quatre millions de déplacés. Un accord de partage du pouvoir entre les belligérants a permis un calme précaire. Mais depuis plusieurs mois, de violents affrontements opposent le camp du président Salva Kiir et celui de son vice-président Riek Machar, arrêté en mars. «Au moins 75 civils ont été tués et 78 blessés depuis février», a déclaré Volker Türk dans un communiqué, pointant une intensification des hostilités entre les 3 et 20 mai. Des informations font état de bombardements aériens indiscriminés, des offensives fluviales et terrestres de l'armée sud-soudanaise contre les positions de la branche armée du parti du vice-président Riek Machar (SPLA-IO), dans des comtés de l'Etat de Jonglei et du Haut-Nil. «Des zones civiles ont également été touchées, notamment un centre médical géré par Médecins sans frontières», a-t-il dénoncé, ajoutant que la contre-offensive du SPLA-IO a également provoqué de nouveaux déplacements de civils.

Agression sioniste à Ghaza

Nouvelles manifestations à travers le monde

De nombreuses manifestations de solidarité avec le peuple palestinien et contre l'agression sioniste dans la bande de Ghaza, ont été organisées, samedi, à travers plusieurs pays dans le monde, appelant à un cessez-le-feu immédiat dans l'enclave palestinienne et la sanction de l'occupant sioniste pour ses crimes génocidaires, a rapporté l'agence de presse Wafa. Venus par milliers, les manifestants solidaires de la cause palestinienne et en colère contre la folie meurtrière de l'occupant sioniste ont défilé notamment dans les villes d'Amsterdam, Berlin, Copenhague, Wolfsburg, Odense, selon la même source. Drapés de drapeaux palestiniens et munis le long de leur marche de banderoles revendicatives et de posters de martyrs palestiniens, les manifestants ont exigé un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza et la traduction des agresseurs sionistes devant les juridictions internationales. Ils ont appelé également leurs gouvernements respectifs et



la communauté internationale à contraindre l'entité sioniste à autoriser l'entrée sans entraves de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne. Toujours à l'adresse de leurs gouvernements, les sympathisants avec la cause palestinienne ont aussi réclamé la rupture des relations diplo-

matiques avec l'entité sioniste et la résiliation des contrats d'armement. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, en cours depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi samedi à 53.901 martyrs et 122.593 blessés, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

Génocide sioniste à Ghaza

Les équipes médicales travaillent sous pression

Le porte-parole du Fonds de l'ONU pour l'enfance (UNICEF), Kazem Abou Khalaf, a indiqué samedi que le personnel médical de Ghaza travaillait sous une "pression extrême", dans un contexte de pénurie de médicaments, de coupures d'électricité et de carburant nécessaire au fonctionnement des appareils et équipements médicaux dans les hôpitaux de l'enclave palestinienne ravagée par un génocide sioniste. Selon le site officiel de l'organisation, le porte-parole a fait savoir que l'ONU ne demandait pas l'impossible dans la bande de Ghaza, "mais seulement l'application du droit international, qui garantit aux civils le droit au traitement, à la vie et à la

mobilité". "Si Ghaza est laissée dans cette situation, nous serons confrontés à une catastrophe humanitaire dont les effets ne seront pas effacés pendant des décennies", a-t-il prévenu. Il a également souligné qu'il y avait des cas humanitaires critiques d'enfants, de femmes et de personnes âgées qui mourraient quotidiennement en raison de l'incapacité de recevoir des soins médicaux appropriés, expliquant que la situation ne pouvait pas être réparée uniquement par l'aide, mais nécessitant un plan global pour reconstruire l'économie et faire fonctionner et ouvrir des passages permettant l'entrée de marchandises, de carburant et de fournitures médicales. Le système de santé à Ghaza a été presque complètement détruit par les bombardements et le blocus sionistes, a rappelé Abou Khalaf, notant que le nombre d'hôpitaux qui fonctionnaient avant l'agression sioniste, était de 36 hôpitaux, mais que ce nombre est tombé à seulement 18, la plupart d'entre eux fonctionnant à une capacité partielle ne dépassant pas 50% de leur capacité. Par ailleurs, il a fait savoir que plus de 10500 blessés palestiniens ont besoin de sortir de la bande de Ghaza pour recevoir un traitement urgent à l'étranger, "mais le taux d'évacuation des cas ne dépasse pas seulement deux cas par jour".

Mali

Des intellectuels dénoncent les «dérives» des putschistes

Sept personnalités issues du monde intellectuel ont signé une tribune pour dénoncer «les dérives» des putschistes militaires au pouvoir au Mali, les appelant à «restaurer l'ordre constitutionnel» et organiser «des élections libres et crédibles», rapportent des médias. Des intellectuels, parmi lesquels figurent des écrivains, des juristes, des économistes et des sociologues, ont signé cette tribune, rendue publique mercredi, dans laquelle «ils appellent solennellement à la préservation de la République et à la sauvegarde des droits fondamentaux». Cette initiative intervient dans un contexte de crise politique née de la dissolution par la junte de toutes les formations politiques le 10 mai et de la répression du mouvement pro-démocratie qui s'était amorcé au début du mois. Parmi les signataires figurent un ancien ministre et plusieurs membres de partis aujourd'hui dissous. La plupart n'ont jamais exercé de fonction politique, mais tous partagent une même inquiétude face à ce qu'ils perçoivent comme «une dérive autoritaire du pouvoir de

transition». Les auteurs de la tribune dénoncent «des violations régulières de l'Etat de droit sous le régime de transition militaire en place depuis 2021». Ils alertent aussi sur l'arbitraire croissant, les arrestations ciblées, la censure des voix critiques et la disparition progressive des libertés fondamentales: «La loi du plus fort prévaut de plus en plus», écrivent-ils, regrettant «une absence manifeste de volonté des autorités de mettre fin au régime d'exception par des élections libres et crédibles». De plus, les signataires rappellent que la Constitution malienne du 22 juillet 2023, «pourtant jurée par le président de la Transition», le général Assimi Goita, garantit les libertés d'expression, de manifestation et de participation politique. En dépit de ces garanties, ils dénoncent l'«abrogation de la Charte des partis politiques, la dissolution de ceux-ci, et la criminalisation des opposants au régime». Face à cette situation, ils appellent à «un retour rapide à l'ordre constitutionnel, la libération de tous les prisonniers d'opi-

nion, l'instauration d'un dialogue politique constructif, la définition d'un calendrier électoral pour une présidentielle et des législatives dans les plus brefs délais». Ils réclament aussi «le respect des engagements constitutionnels et des traités internationaux ratifiés par le Mali et l'instauration d'une justice indépendante, crédible et équitable». Par ailleurs, les auteurs du texte affirment leur refus de rester indifférents, ce qu'ils considèrent comme «une forme de complicité face aux dérives du pouvoir actuel». Et ils concluent leur appel en évoquant «leur devoir citoyen de participer à la défense des principes démocratiques, et de lutter contre la banalisation de la terreur et de la misère dans leur pays». Pour rappel, l'abrogation de la Charte des partis et l'octroi d'un mandat présidentiel de cinq ans sans élections au chef putschiste Assimi Goita, ont plongé le pays dans une grave crise politique marquée par un mouvement de contestation inédit qui réclame, notamment, le retour à l'ordre constitutionnel et l'organisation d'élections.